

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

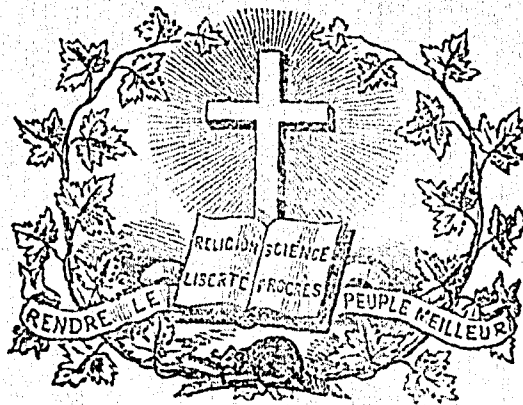
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL D'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume IV.

Montréal, (Bas-Canada) Novembre, 1860.

No. 11.

**SOMMAIRE.**—**SCIENCE:** Histoire du Canada, *compte-rendu du cours de M. Ferland à l'Université Laval, (suite).*—**ÉDUCATION:** Les dix premiers jours du mémorial d'un instituteur, V. Bédar. — Exercices pour les élèves des écoles. — Vets 5 *approcher par cœur.* — Le pain du bon Dieu, J. T. de St. Germain. — Exercices de genémarre. — **AVIS OFFICIELS:** Érection de municipalités scolaires. — Nominations: Examinateur. — Bureau de l'Éducation. — Connaissances d'écoles. — Pétition reçue par le Conseil de l'Instruction Publique. — Livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique. — **ÉCRITURE:** Écrivent, Écrivent, Écrivent. — **ARITHMÉTIQUE:** A nos abonnés. — **CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE:** Rapports des Inspecteurs d'école pour 1858, (suite). — **RELATION DU VOYAGE DE FRANCE DE GILLES EN ANGLETERRE, (suite). — Petite Revue Mensuelle. — **GRAVURES:** Vue du pont Victoria. — Vue de l'entrée du port. — Croix universelle d'un pilier. — Échafaudage pour la construction d'un tel.**

propos de la colonie d'Acadie. En 1613 Champlain fait des tentatives pour réorganiser la société. En 1615 Champlain réussit à former une compagnie nouvelle avec les restes de la Compagnie de M. de Monts et des marchands de Saint Malo, de Rouen et de Dieppe. En 1621 est formée la société dite de Montmorency, dont Guillaume de Caën était le chef.

Les Pères Jésuites avaient voulu pénétrer de suite chez les Hurons mais le P. Brébeuf arrivé aux Trois-Rivières se ravisa en apprenant la mort, dont les causes paraissaient assez mystérieuses, du Père Viel, qui se noya dans le rapide situé entre l'Île de Montréal et l'Île Jésus, et qui à cause de cette mort est appelé le Sault-au-Récollet. Les dispositions des Hurons paraissaient mauvaises; les Pères Brébeuf et La Roche Daillon, celui-ci récollet, revinrent donc à Québec, remettant leur voyage à l'année suivante et résolus en attendant d'étudier la langue huronne, ce qu'ils firent avec succès.

Les Pères Jésuites ne voulaient pas demeurer à charge aux Récollets, et en 1625 ils plantèrent une croix sur un terrain qu'ils concédèrent au bord de la Rivière Lairet, à 8 ou 900 pas du terrain des Récollets, dit un auteur du temps, et dans le voisinage de la maison actuelle de M. Smith.

On commença les travaux en 1626 et tous les Jésuites, Pères et Frères, y travaillèrent. En cela ils accomplissaient leur mission autant sociale que religieuse; car on les avait envoyés en Canada pour évangéliser et donner en même temps une bonne direction à la colonie. Les Pères, en France, obtinrent du duc de Ventadour la concession de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, la seconde faite en ce pays, la première étant celle d'Hébert; cette seigneurie de N. D. des A. avait une lieue de front sur quatre lieues de profondeur, s'étendant du voisinage de la petite Rivière Sainte Marie, près Beauport, à la petite Rivière Lairet.

Le Père Le Caron était passé en France: on se plaignait beaucoup du Sieur de Caën, qui n'employait presque exclusivement que des calvinistes et, contre ses engagements, essayait à faire du prosélytisme au milieu des sauvages qu'il détournait de la religion, et parmi le peu d'employés catholiques qu'il avait sur ses navires. La Cour intervint et défendit aux calvinistes ces menées en même temps qu'elle enjoignait à M. de Caën de placer à la tête de sa flotille de commerce un catholique, le Sieur de la Ralde, qui prit le titre d'Amiral et parut avoir mis beaucoup de fermeté à faire observer les lois prescrites.

Champlain, parti en 1624 avec sa femme, revint en 1626 avec le Père Le Caron: ils s'arrêtèrent à Percé, dans la Gaspésie, où ils rencontrèrent plusieurs navires venus là pour la pêche et la traite. Il paraît que Percé et le Bassin de Gaspé étaient beaucoup fréquentés par les navires français, et on trouve dans des fragments de registre des actes de baptême faits par les aumôniers de quelques-uns de ces navires, dont le nombre est porté à 1000, par la requête des habitants de Québec, comme nous l'avons vu.

Champlain trouva peu avancés les travaux qu'il avait ordonnés: on n'avait rien fait au fort et peu de chose à l'habitation. Le soin

## SCIENCE.

### HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XX.

(Suite.)

Les vice-rois de la Nouvelle-France ont voulu laisser dans ce pays des souvenirs de leur passage aux affaires de la colonie, ou du moins les premiers habitants du Canada, leurs gouvernants en tête, ont voulu éterniser ces souvenirs en attachant à des localités les noms de ces grands personnages: c'est ainsi qu'en honneur de M. le duc de Montmorency, on appela la chute si magnifique qui se voit près de Québec, la chute de Montmorency, et qu'en honneur de M. le duc de Lévis Ventadour on désigna la pointe qui ferme le port de Québec du côté est, par le nom de Pointe-Lévis.

Disons un mot de la malheureuse fin de la carrière du duc de Montmorency, qui mourut sans laisser de postérité et d'une façon déplorable: il avait pris le parti de Gaston contre le Roi, dans cette lutte que l'éminent cardinal de Richelieu soutenait contre les grands seigneurs en faveur de l'unité française; vaincu dans une bataille où il avait fait des prodiges de valeur, le duc de Montmorency fut fait prisonnier, condamné pour crime de haute trahison et exécuté en 1632.

Dans l'étude des commencements de notre histoire on est souvent embarrassé à cause de ces diverses compagnies qui se succèdent dans le monopole du commerce de la traite, et dont les rapports immédiats avec les colons marquent, d'ordinaire, les succès et les malheurs qui se suivent dans l'établissement de la colonie. Il est donc utile de les rappeler dans leur succession régulière afin de mettre de l'ordre dans les idées. En 1608 se réorganise la société de M. de Monts, dont on a vu les malheurs à

d'aller faire au cap Tourmente le loin nécessaire aux bestiaux avec les moyens de transport qu'on avait, était un grand embarras. Champlain résolut alors de faire construire une étable au cap Tourmente pour les troupeaux et une petite maison pour y loger les gardiens. Cette étable, de 60 pieds, est le premier édifice construit sur notre belle et célèbre côte de Beauré. Tous les établissements de la colonie alors consistaient, en dehors de Québec, dans cette métairie du cap Tourmente, où furent envoyées 5 à 6 hommes, une femme et un enfant, et dans quelques cabanes aux Trois-Rivières. Ce ne fut qu'en 1629 que les travaux d'un nouveau fort Saint Louis, entrepris par Champlain, furent à peu près terminés.

Les Pères Jésuites, avaient armé, pour la Nouvelle-France, un navire qui portait les Pères Noyrot et Anne de Noue, celui-ci âgé, mais plein de zèle; avec 20 hommes et d'abondantes provisions; mais le mauvais vouloir de Guillaume de Caën rendit ce secours à peu près inutile à la colonie et aux Pères. — Les Pères Brebeuf, Daillon et Anne de Noue se décidèrent à partir pour le pays des Hurons. — D'abord aucun sauvage ne voulait prendre le Père Brebeuf dans son canot, ils le trouvaient trop grand et trop gros; car il paraît que cette grande âme du Père Brebeuf était logée dans un corps d'une grande et belle stature; enfin un sauvage, plus hardi que les autres, prit le Père avec lui et on partit.

Les deux jésuites, le PP. Brebeuf et Anne de Noue restèrent chez les Hurons, et le Père Daillon, récollet, alla chez la Nation Neutre qui habitait les bords du lac Érié au sud du pays des Hurons. Le Père Daillon trouva ce pays fort beau; le gibier y abondait, il y avait des chevreuils, etc., etc., et le Père parla avec beaucoup de complaisance d'une belle espèce d'écrevisses qu'il vit. L'écrevisse noire. Cette nation neutre qu'on appelle aussi *Mtouwacitaronk*, et qui parlait à peu près la même langue que les Hurons, logeait dans vingt-huit villages, dont plusieurs furent visités par le Père.

Cette nation était moins bien disposée que les Hurons, ce qui était dû peut-être à ses fréquentes relations avec les Iroquois. Un jour le Père reçut la visite de 10 à 12 de ces sauvages; entés dans la cabane, ils parurent tout à fait charmés de le voir, lui firent des adieux d'amis en sortant; puis rentrèrent un instant après pour le maltraiter et le dépouiller du peu d'objets qu'il possédait; cependant ils lui remirent plus tard son sac presque vide et son bréviaire.

Jusqu'à la Nation Neutre n'avait point eu de rapport avec les français: les voyages vers l'ouest se faisaient toujours par l'Outaouais, parce que la route du St. Laurent était redoutée à cause des Iroquois. Le Père Daillon voulait engager la Nation Neutre à aller traiter avec les français; mais il était contre carré dans ce projet par les Hurons qui, désirant conserver le monopole de la traite, faisaient mille histoires à leurs crédules voisins; — ils leur disaient que les français étaient bourrus, brutaux, toujours prêts à battre les gens, qu'ils mangeaient des couleuvres et atrapaient quelquefois le tonnerre pour le faire cuire et le dévorer.

Les PP. Anne de Noue et Daillon demeurèrent près de deux ans chez ces peuples, sans faire beaucoup de chrétiens de ces pauvres sauvages; le Père Brebeuf, lui, ne fut rappelé que plus tard, après la prise de Québec.

En 1627 la colonie eut le malheur de perdre Louis Hébert, qui fit une chute, laquelle le mena au tombeau. Cette même année un armement considérable fut en France par le Père Noyrot fut paralysé par Guillaume de Caën, qui envoya fort peu de provisions lui-même à Québec. Le Père Lallemant, prévoyant qu'une disette affreuse allait fondre sur la colonie pendant l'hiver, repassa en France avec la plus grande partie des ouvriers aux gages des Jésuites. Le Sieur de Caën, cause des misères qu'on endura, était d'autant plus coupable que cette année la traite avait été pour lui et sa compagnie une source d'énormes profits; leurs navires avaient été chargés de précieuses fourrures.

A la disette vinrent s'ajouter d'autres malheurs. Un sauvage, maltraité dans une querelle, s'en vengea en assassinant deux français; puis un commencement de guerre eut lieu à l'occasion suivante. Deux Algonquins et un Français étaient allés chez les Iroquois pour y traiter de nouveau de la paix et ils furent d'abord bien reçus; mais un autre sauvage, par vengeance sans doute, vint dire aux Iroquois qu'on voulait les surprendre et que ces trois envoyés étaient des espions. Alors on se saisit de ces trois hommes et on les lia au poteau où ils furent tourmentés jusqu'à ce que la mort vint mettre un terme à leur supplice. Champlain remarqua à ce sujet que la Providence punissait en cela deux grands criminels; car un de ces sauvages, un chef, était un des meurtriers de ces français assassinés à la Canadière, comme on l'a vu, et le français avait lui-même commis un meurtre en France.

Pendant ce malheureux hiver de 1627, hivernèrent à Québec les Pères Le Caron, Masse et de Noue: le nombre total des français

au Canada pendant cet hiver était 55, y compris les religieux, les femmes et les enfants.

La conduite si coupable de M. Caën souleva un cri de réprobation et le grand cardinal de Richelieu, qui toujours s'intéressa à la Nouvelle-France, résolut d'apporter des changements dans l'organisation de cet établissement lointain, dont son génie lui révélait toute l'importance. Pourtant à cette époque le Cardinal ministre était fort occupé en France: les Huguenots tenaient La Rochelle que soutenaient le Duc de Rohan et tous ses co-religionnaires calvinistes, et que les vaisseaux de la Hollande et de l'Angleterre étaient venus aider, malgré qu'on fût en paix avec la France et que Charles I d'Angleterre vint d'épouser la sœur de Louis XIII. Le cardinal de Richelieu était allé en personne presser le siège de La Rochelle et la guerre avec les deux pays que nous venons de nommer était imminente.

Malgré tous ces embarras, Richelieu résolut de débarrasser la Nouvelle-France de la Compagnie des Sieurs de Caën. En 1626, on avait déjà tenté de former une nouvelle compagnie sous le nom de *Compagnie du Morbihan*; mais cette tentative avait échoué: cependant il est possible que ces efforts aient aidé à la formation de la compagnie dont nous allons parler.

Cette nouvelle compagnie, formée par les soins de Richelieu et conformément aux vœux de Champlain et des colons de la Nouvelle-France, comptait pour associés des personnages puissants, les de Roquemont, Houel, Latéignant, Castillon, etc., etc., le Cardinal lui-même voulait en être. C'est pendant la durée de cette compagnie, qui reçut le nom de Compagnie de Nouvelle-France mais qu'on désigne ordinairement sous le nom de Compagnie de cent associés et qui exista plus de trente années, que furent amenées en Canada la plupart des principales familles du pays.

Le traité conclu avec cette compagnie lui accordait de grands privilèges et lui imposait des obligations importantes pour la Colonie. — La compagnie s'obligeait (c'était en 1628.) à faire passer chaque année dans la Nouvelle-France deux ou trois cents nouveaux colons et de voir à ce que la population de la colonie fut de 4,000 français au bout de 15 années, à dater de la signature du contrat. Charlevoix dit 16,000 colons, mais c'est une erreur. Tous les colons devaient être catholiques, et on a vu qu'on avait les meilleurs raisons du monde pour tenir à cette règle: la compagnie devait les faire subsister pendant trois ans et au bout de ce temps donner à chaque chef de famille une terre, du blé de semence et des provisions pour attendre la première récolte. Cette compagnie devait entretenir trois prêtres dans chaque habitation.

Le cardinal révoquait toutes les concessions antérieures et céda à la compagnie le fort et l'habitation de Québec et lui concédait la Nouvelle-France et la Floride, avec pouvoir de fonder des duchés, des comtes et des marquisats et de concéder, sous réserve de foi et hommage.

La compagnie devait donner une couronne d'or de huit mares à chaque mutation de Roi.

La compagnie choisissait elle-même tous ses officiers; mais elle présentait le nom des principaux fonctionnaires à l'approbation du Roi.

La compagnie avait le monopole perpétuel du commerce des fourrures et le monopole des autres commerces pour 15 ans, sauf le commerce des pêcheries qui restait en franchise; car Richelieu pensait à la marine.

Les colons avaient le droit, refusé par l'autre compagnie, de traiter directement avec les sauvages, mais à la condition de vendre leurs fourrures à la compagnie.

Le Roi donnait à la compagnie deux navires de guerre de deux à trois cents tonneaux, mais avec la réserve de reprise si la compagnie n'avait pas établi dans le pays 1,500 habitants à l'expiration de trois années.

Il était statué que tout ouvrier ou artisan, après avoir exercé six ans dans la Nouvelle-France, pouvait rentrer en France avec le droit de maîtrise et de tenir boutique. Tous les descendants de français nés dans la colonie et tous les sauvages devenus catholiques étaient réputés français.

Les marchandises sortant de la Nouvelle-France entraient dans le royaume en franchise.

Les ecclésiastiques et les nobles pouvaient entrer dans la compagnie sans déroger et douze associés pouvaient être anoblis. Grand nombre de gens distingués étaient entrés dans la Compagnie; on comptait parmi les associés le Cardinal, le Marquis d'Efflyat, Sébastien Cramoizie, célèbre libraire; et bientôt la compagnie eut plus de 100 associés.

La compagnie avait un capital originaire de 300,000 francs et était gouvernée par 12 directeurs. Ainsi fut fondée, le 7 mai 1628, cette compagnie puissante pour l'époque et puissante pour la haute protection sur laquelle elle pouvait compter; mais la

France avait des traîtres alors, et on va voir que des huguenots transfuges se mirent au service d'une nation rivale et ennemie, pour tenter de ruiner cette colonie naissante de leur patrie.

Disons de suite que la compagnie renouela plus tard les concessions faites aux religieux jésuites et à la famille Hébert, concessions abolies par la clause de révocation générale de toutes les concessions antérieures. La compagnie fit de suite un armement composé de plusieurs navires qui tous furent mis sous le commandement d'un associé, M. de Roquemont.

Les trois frères Kerk, David, Thomas et Louis, huguenots nés français, s'étaient mis au service de l'Angleterre; on leur confia le commandement de neuf vaisseaux armés en guerre. David Kerk vint dans le fleuve Saint Laurent avec six vaisseaux et ayant pour lieutenant un autre huguenot français de Dieppe, Jacques Michel, habile pilote et ancien employé des Sieurs de Caën, pour y guetter le passage du convoi de la Compagnie de la Nouvelle-France.

Ducieux dit que Guillaume de Caën avait donné avis à Kerk du départ des navires marchands de la compagnie; mais comme ce fait, qui irait à flétrir la mémoire de Caën, n'est pas positivement prouvé et que son admission n'est pas nécessaire pour expliquer les informations reçues par les frères Kerk, la justice historique nous fait un devoir de l'exonérer de cette accusation sans fondement. En effet les frères Kerk avaient bien d'autres moyens de savoir ce qu'ils voulaient connaître, par l'entremise des Huguenots de France et des anciens employés calvinistes de la compagnie des Sieurs de Caën.

## EDUCATION.

### Les dix premiers jours du Mémoire d'un Instituteur. (1)

Dimanche, 15 Octobre.

Me voici revenu de l'école normale, convaincu que si les parents nous payent pour enseigner à lire, à écrire et à compter à leurs enfants, l'Etat nous nomme pour enseigner la religion, la soumission aux lois, le respect aux autorités, la bienséance pour tous; en un mot, les vertus et les connaissances sur lesquelles reposent les relations les plus importantes de la vie.

Malheureusement pour moi, je suis envoyé dans une école que mon prédécesseur tenait, dit-on, fort mal; j'ai donc beaucoup à faire: discipline, enseignement, tout est à créer.

Je me propose de lire les livres qu'on m'a indiqués, de méditer les notes que j'ai recueillies à l'école; je veux suivre le conseil que le directeur nous a particulièrement donné, d'étudier notre propre classe, de suivre les mouvements de nos enfants, de peser les motifs de toutes nos résolutions à leur égard. « Mettez de l'ordre dans votre pratique personnelle; voyez ce que vous faites, cherchez-en la raison; notez les difficultés que vous rencontrez; ramenez-les à leurs principes, vous serez étonnés que les causes premières soient si peu nombreuses, et vous vous habituerez à trouver successivement remède à tout. »

J'ai gravé ces paroles dans ma mémoire et je veux en tirer parti.

Je suis effrayé de tout ce que j'ai à faire pour réformer la discipline de ma classe, pour y maintenir un ordre parfait et y donner le meilleur enseignement possible. Je ne puis songer à mettre tout à coup en pratique ni le système disciplinaire, ni l'emploi du temps que j'ai recueillis à l'école normale; mais je veux noter chaque inconvénient, chaque obstacle, à mesure qu'il se présente, et peut-être dans quelque temps pourrai-je introduire une à une les améliorations les plus urgentes; le reste trouvera son temps et sa place, sans doute, quand j'aurai acquis des forces et du courage en débattant le plus gros.

Lundi, 16.

Voici la rentrée; les enfants arrivent l'un après l'autre: chacun

va à sa place en traînant, et sans plus de façon que s'il entrât à l'écurie; on parlerait comme en pleine foire, si je ne criais plus fort que tout le monde pour obtenir moins de bruit. Quelle journée! Et pour vingt élèves! car tous ne rentrent pas à la fois; celui-ci n'a plus de livres et son père ne veut pas en acheter; point de cahier par ici, les plumes manquent par là, et l'encre! et les modèles! J'ai passé ma journée à courir de l'un à l'autre, à crier, pousser, à ramasser à droite, à donner à gauche; je suis émué et j'ai mal à la tête; voilà le résultat le plus sûr de tout ce tracas.

Voyons, je tiens ma tête à deux mains, pour ramener si je peux toute mon attention au fond des choses.

Si une cérémonie quelconque eût marqué la rentrée des classes, presque tous les élèves eussent été réunis, les esprits mieux disposés; une bénédiction du prêtre, une allocution du maire, quelques avis que j'aurais ajoutés auraient certainement donné quelque solennité à cette rentrée et préparé singulièrement les améliorations que j'ai en tête. Enfin, ce sera pour une autre année.

Si au lieu de tutoyer les enfants et de souffrir leur familiarité, je les tenais à distance par un langage plus grave et des manières plus dignes, si j'exigeais qu'en entrant chacun vint saluer l'image du Christ, celle du souverain, et s'assurer de la bienveillance de l'instituteur, si ma classe ressemblait à une classe et non à une salle quelconque, je crois que les enfants seraient déjà plus réservés.

Si j'avais prévu à l'avance tous les besoins des élèves, remédié, tant bien que mal, à tous les inconvénients, mis toutes les choses en place, et arrêté, moment par moment, tout mon travail, il est probable que j'aurais pu exiger qu'on ne parlât point sans permission. On fait taire facilement un ou deux élèves isolés au milieu d'une classe silencieuse, mais que faire quand tous les enfants crient, réclament, bourdonnent à la fois? Je ne puis vraiment que erier avec eux et donner mes soins à tort et à travers pour calmer les plus violents, avant que l'impatience et la colère ne me portent à traiter durement ceux qui me tomberont sous la main.

Mardi, 17.

Ma classe augmente et le désordre aussi; pendant que les uns lisent, les autres sont censés apprendre ou écrire, mais je ne puis les diriger tous à la fois; ils sont trop habitués à me diriger eux-mêmes; je ne puis tourner à gauche sans qu'on m'appelle à droite. Je ne vois pourtant ce désordre que depuis que j'ai compris la possibilité de faire autrement. Je vivais ou plutôt je dépensais toutes mes forces au milieu de ce tourbillonnement, de ce brouhaha, sans me douter qu'on pût tirer parti de la vivacité même de ces enfants. Mais comment et par où commencer?

Mercredi, 18.

Tout s'enchaîne dans le gouvernement d'une école: j'avais bien résolu de ne jamais employer de punitions corporelles; mais l'irritation, la force de l'habitude, m'ont entraîné à corriger d'importance, comme on dit, un petit drôle qui me riait au nez; c'est précisément un enfant gâté, dont la mère va arriver demain m'accabler de reproches en pleine classe, sans compter que le père va faire une histoire terrible de cette affaire; la correction s'augmentera d'un coup à chaque commère, et j'aurai assommé l'enfant quand l'aventure aura fait le tour du village. Outre ce désagrément, je reconnais la justesse de ce qu'on nous a dit à l'école normale, les punitions corporelles sont mauvaises en principe et plus déplorables encore dans la pratique: car elles surexcitent les enfants et sont nuisibles à l'ordre; l'enfant, qui hurle pour intéresser ses camarades et même les passants, rit sous cape de tout le fracas qu'il cause; j'ai augmenté le bruit, prolongé le désordre, gagné de la mauvaise humeur, et je me suis attiré une mauvaise affaire. Mais comment faire autrement? C'est demain jeudi; je veux chercher quelque moyen, sinon de sortir de là promptement, du moins de commencer à jalonner ma route. Je vais relire mes notes d'école normale et penser toute la nuit à mon entreprise. A demain...

Jeudi, 19.

Enfin voici une journée qui me donne quelque satisfaction; je sens que toute l'activité que j'ai dépensée ne sera point perdue, et je suis tout surpris encore de tout ce qu'une résolution vigoureuse m'a fait faire en un jour.

J'ai été occupé toute la nuit du parti à prendre; je me suis arrêté à cette première nécessité de donner à ma classe un air, une physionomie qui sentit l'école et imposât déjà, avec des idées d'ordre, quelques dispositions à une retenue respectueuse.

Dès cinq heures du matin j'étais sur pied, balayant, épongeant, déplaçant toutes choses. Je me suis avisé de brosser les murailles, qui, de noires et verdâtres, e'est-à-dire enfumées et

(1) Cet essai est dû à la plume de M. Ernest Badin, directeur de l'école normale de l'Yonne, un des hommes qui, en France, ont rendu le plus de services à l'enseignement primaire. Si l'excès du travail n'avait pas abrégé ses jours (avril 1849), il aurait continué et achevé son œuvre, et présenté ainsi aux instituteurs, sous une forme vive et animée, toutes les difficultés auxquelles ils peuvent être en butte, ainsi que les moyens propres à les surmonter. — Manuel de l'Instruction Primaire.

moisies, sont redevenues sinon tout à fait blanches, du moins propres et en quelque sorte rajeunies. Les carreaux ont été nettoyés et toutes les boiseries lavées; cette première toilette faite, j'ai cloué au plus haut de chaque panneau les inscriptions murales que j'ai rapportées de la ville.

L'inscription religieuse au-dessus de l'estrade, l'inscription en l'honneur du souverain en face; deux autres de chaque côté de ces premières; puis deux sur chaque autre face de la classe, en ayant soin de les bien mettre à la même hauteur, bien vis-à-vis, bien droit, etc.; à la hauteur de deux mètres, j'ai tracé, au cordeau, une ligne horizontale sur laquelle j'ai planté des pointes à égales distances pour y accrocher mes tableaux de lecture et tous ceux que je vais parvenir à mettre en ordre.

Pendant que je prenais ces premiers soins, deux de mes plus grands élèves sont venus à ma demande, et se sont mis à coller, sur de vieux papiers doublés ou triplés, à défaut de carton, les tableaux d'une nouvelle méthode que j'ai rapportée de l'école normale. Dès qu'ils seront secs, c'est-à-dire demain matin, ils seront mis en place; j'ai disposé mes tables de manière que, de l'estrade, je puisse avoir toutes les figures en face; j'ai raccommodé les bancs des plus jeunes; j'ai disposé plusieurs tablettes dans les encoignures, en guise d'armoire; j'ai à peu près une place pour chaque chose; il me reste à mettre chaque chose en place. J'ai obtenu de deux de mes plus grands élèves qu'ils viendraient chaque matin, pendant quelque temps, disposer tout à l'avance pour éviter les réclamations qui servent de prétextes aux conversations et aux dérangements. Voilà un premier pas de fait: la toilette de la classe, de l'ordre dans le local et le mobilier; je vais observer avec soin l'influence de cette première amélioration.

Vendredi, 20.

C'est vraiment merveilleux comme les idées s'enchaînent; il semble que quand on se tient bien attentif à une idée arrêtée au passage, toutes les idées analogues soient attirées et viennent se grouper autour de la première. Ce matin, en voyant ma classe si bien parée, j'ai eu honte de la négligence dans laquelle j'ai vécu jusqu'ici, par rapport à ma tenue personnelle, sous prétexte que je n'ai pas le temps, mais en réalité parce que je ne sais pas le prendre; j'entrais en classe, les cheveux en désordre, sans cravate, mal boutonné, les pieds dans des chaussures traînantes, les ongles longs et noirs. Aujourd'hui, je me suis mis en tenue, puis, par suite de cette disposition à tout mettre en ordre autour de moi, j'ai quitté mon air croquemitaine pour laisser paraître le contentement intérieur que me fait déjà éprouver l'espoir de meilleurs rapports entre mes élèves et moi. De quel droit recevons-nous ces enfants d'un air rechigné et impatient? ne devons-nous pas nous attendre à les trouver turbulents et maladroits? S'ils étaient bien élevés et dressés au travail, aurait-on besoin de nous? Que dirait-on d'un médecin qui reprocherait à ses malades de le déranger en n'évitant pas tout ce qui peut nuire à leur santé, ou qui menacerait de coups de poing les fiévreux ou les gouteux qui se permettraient d'avoir des redoublements ou des rechutes, malgré ses ordonnances?

J'avais déjà fait toutes ces réflexions quand mes élèves sont arrivés plus tôt qu'à l'ordinaire, d'après le bruit qui s'était déjà répandu que j'avais fait de grands changements dans ma classe. Pour piquer leur curiosité, et aussi pour donner plus de gravité à l'inauguration de ma classe restaurée, je les ai retenus au dehors jusqu'à neuf heures; puis, comme poussé malgré moi dans une voie nouvelle, je les ai fait mettre en rang; leur étonnement les rendait plus dociles que je n'aurais cru. Mes deux grands garçons aidant, nous sommes entrés presque en ordre dans cette classe qu'on était impatient de voir. J'ai attendu que les regards un peu effarés de mes élèves pussent se fixer sur moi; j'ai trouvé quelques mots d'amitié pour calmer les plus vifs, et nous avons fait la prière, non comme à l'ordinaire: une inspiration soudaine m'a porté à la dire moi-même et avec un accent pénétré que je n'avais jamais fait sentir à ces pauvres enfants. Après la prière, j'ai obtenu facilement un peu de silence, et, dominé par mon émotion, j'ai voulu dire à ces enfants tout ce que j'espérais de l'établissement de l'ordre dans tous nos rapports.

Je leur ai exposé combien nous perdions de temps, combien nous dépensions de soins à courir après chaque chose, et surtout combien l'impatience, la mauvaise humeur nous rendait tous malheureux. "Après avoir été irrité tout le jour, leur ai-je dit, par votre turbulence, et vécu au milieu du bruit et du désordre, j'éprouve des maux de tête affreux qui altèrent ma santé, et je ne pourrais y tenir bien longtemps. Mais ce n'est pas tout: quand je suis occupé avec quelques-uns d'entre vous, et que les autres crient ou font du tapage, je suis obligé de m'interrompre, de cou-

rir au bruit, puis de revenir au travail; l'impatience me gagne, et, bien malgré moi, je punis les plus mutins, sans pouvoir quelquefois modérer le châtement. Croyez-moi, mes enfants, vivons en meilleur intelligence; promettez-moi de m'aider à bien tenir notre classe, non pas en faisant toujours bien, en ne commettant plus aucune faute, ceci serait au-dessus de vos forces, mais en écoutant docilement la voix de votre maître, qui deviendra bientôt votre meilleur ami."

Peut-être mes enfants furent-ils plus étonnés que touchés de cette allocution, mais après avoir embrassé Victor et souri à tous, je commençai avec plus d'entrain que de coutume notre travail journalier, et j'obtins facilement une obéissance presque complaisante; cela durera peu, c'est possible; mais je vais songer à fortifier cette impression favorable et préparer d'autres améliorations.

Samedi, 21.

La journée d'aujourd'hui a été plus bruyante et plus agitée que celle d'hier; je vois bien qu'avec des enfants les impressions sont fugitives, ils peuvent être désobéissants par tempérament, même quand ils sont dociles par affection. J'ai redoublé de patience, mais je sens bien que je ne puis leur faire un discours à chaque étourderie ou à chaque rumeur. En renonçant aux corrections manuelles, il faut que j'établisse un autre système de discipline dont les moyens prompts, sensibles, faciles à employer, répriment vivement tous les petits détails du désordre et du bruit. Je vais relire mes notes et voir ce que je pourrai introduire dès lundi. Les enfants sont assez nombreux, la classe peut s'ouvrir avec le plus grand nombre; je compte bien rechercher, heure par heure, les meilleurs moyens de tenir occupés simultanément tous les élèves: car exiger de la tranquillité et du silence d'un enfant inoccupé, c'est à la fois une cruauté et un faux calcul. Mais j'ai tant à faire! Et encore il ne faut pas que ces réformes s'aperçoivent, car on les blâmerait peut-être avant qu'elles aient produit le bien qui doit les justifier.

Lundi, 23.

Hier dimanche, les devoirs religieux n'ont pas absorbé ma journée entière. J'ai fait quelques bonnes lectures; j'ai copié quelques modifications, et j'affiche aujourd'hui dans ma classe un règlement disciplinaire qu'on nous a donné à l'école normale; j'en attends de bons effets. Au lieu de cette discipline négative qui consiste à toujours reprendre, gronder, punir, voici du moins un mode de tenue de classe plus actif, qui doit exciter au bien en encourageant les efforts et en faisant consister les punitions dans la suppression des bonnes notes.

L'emploi des bons et des mauvais points a un peu étonné mes élèves; les plus jeunes, qui les reçoivent en nature, c'est-à-dire en petits carrés de papier rouge, ont paru très-contents de les porter à leurs parents; les plus grands s'inquiètent des bonnes et des mauvaises notes que je fais marquer et qui doivent se compter le samedi, pour déterminer le classement dans chaque division.

Je me suis montré un peu facile aujourd'hui dans la distribution des bons points et des bonnes notes. Mais je me réserve d'en être plus avare quand ils auront pris cours, afin d'en maintenir le prix à une certaine hauteur. Plusieurs de mes confrères disaient avoir essayé ce système sans succès; mais on leur répondit que, par défaut de mesure, ils avaient sans doute donné beaucoup de bons ou de mauvais points à la fois, et qu'ensuite ils avaient négligé d'attacher une sanction à ce mode de discipline en le rattachant à un ordre plus élevé de récompenses, comme le classement hebdomadaire, les bons billets aux parents, les petits livres pour 50 ou 100 bons points, etc. En tout cas j'essaye et je me rendrai compte jour par jour de l'effet produit et des précautions à prendre pour seconder l'action de ces moyens usuels et faciles de discipline journalière.

Mardi, 24.

Je reconnais de plus en plus que les difficultés matérielles sont presque toujours le point de départ des difficultés morales. Ainsi des élèves de taille différente se trouvaient assis à la même table; plusieurs d'entre eux étaient gênés; j'ai trouvé moyen de proportionner la hauteur du siège à la taille de chacun, et ils ont mieux écrit; de plus, quand les plumes sont fraîchement taillées et les pages bien blanches, les enfants sont tous portés à s'appliquer; toutes les premières lignes de pages sont mieux écrites que les autres; j'en ai tiré cette conséquence, qu'il serait bon de substituer les petits cahiers aux grands, car l'envie de s'appliquer se renouvelant plus fréquemment, on évite de faire couvrir en pure perte des pages interminables, toujours sales et barbouillées avant d'être au quart remplies. Mais, après avoir été tout prétexte à la négligence des enfants, il reste encore au maître à faire preuve d'une grande activité et d'une vigilance infatigable.

Malgré mon désir de gouverner paternellement mes élèves, j'avoue que j'ai été démonté aujourd'hui par un enfant très-indocile : il est constamment en mouvement, et il dissipe ses camarades par ses taquineries. Je ne sais comment le contenir ; aussitôt l'observation faite, il recommence de plus belle. Cet enfant semble aussi insensible aux menaces qu'aux promesses. Les punitions ne produisent aucun effet sur lui. Que faire ?

Je trouve dans mon cahier de notes cette réflexion qui répond déjà en partie à la difficulté que je viens de consigner ici : *Chaque enfant a un côté sensible, quel que soit son caractère ; observez-le, vous trouverez le point vulnérable et vous le tiendrez en crainte quand vous voudrez.*

Mercredi, 25.

J'obtiens bien difficilement que les élèves ne parlent pas en classe sans ma permission ; je croirais cette réforme impossible si je n'étais réconforté par ce conseil fort sage : *Il ne faut pas accepter comme obstacle sérieux une mauvaise habitude ; il faut faire prendre une habitude contraire, en usant d'autorité pour l'établir et de patience pour la faire adopter.*

Ce journal ne saurait être un recueil complet de directions pédagogiques ; c'est un modèle du cahier de notes que chaque instituteur devrait tenir pour son instruction personnelle et l'amélioration de sa classe.

Je souhaite que cet échantillon puisse encourager les instituteurs vraiment consciencieux à se rendre aussi compte de leurs pensées, de leurs désirs, des besoins de leurs écoles et des moyens d'y satisfaire peu à peu en multipliant les ressources par les efforts, et le bien déjà obtenu par l'ardente poursuite du bien encore possible.

E. BADIN.

— Manuel de l'Instruction Primaire.

### Exercices pour les Élèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

#### LE PAIN DU BON DIEU.

*Le pain vient de Dieu ; c'est sa main féconde  
Qui fait dans nos champs germer les moissons ;  
Quand son blé mûrit, c'est pour tout le monde,  
Car tous ses enfants sont ses nourrissons.  
— Vous qui, dans la joie et dans l'abondance,  
Coulez d'heureux jours sans manquer de rien,  
Vous, les préférés de la Providence,  
Chers enfants gâtés, écoutez moi bien.  
— Il est des enfants nés dans la misère,  
Ces pauvres petits n'ont ni feu ni lieu ;  
Plaignez surtout ceux qui n'ont plus de mère,  
Ne gaspillez pas le pain du bon Dieu !*

*La fleur vient de Dieu ; la main de ses anges  
Prend à l'arc-en-ciel ses vives couleurs  
Pour en décorer leurs fraîches phalanges,  
Et verse l'encens dans le sein des fleurs.  
— Mais il est encore une fleur plus belle,  
La fleur de jeunesse et de pureté  
Car Dieu la préfère et verse sur elle  
Le don de sa grâce et de sa beauté.  
Les jours de printemps sont une promesse ;  
Aux beaux jours bientôt il faut dire adieu,  
Ménagez la bien la fleur de jeunesse,  
Ne gaspillez pas la fleur du bon Dieu !*

*Le vin vient de Dieu ; voyez sa lumière  
Briller à travers le raisin vermeil ;  
Quand vous y goûtez sur le bord du verre,  
N'aspirez-vous pas les feux du soleil ?  
— Tout en y goûtant redoutez l'ivresse ;  
Le bord de la coupe offre la santé,  
Mais le fond des pots cache la paresse  
Et tous les enfants de l'oisiveté.  
— Si vos chariots chargés de vendanges,  
Sous un double poids font plier l'essieu,  
Ne buvez pas tout ; remplissez vos granges ;  
Ne gaspillez pas le vin du bon Dieu !*

*L'esprit vient de Dieu ; sa vivante flamme  
Servira de phare à l'humanité ;  
Mais prenez-y garde, il a charge d'âme  
Et ne brille pas sans la vérité.*

— L'Esprit nous séduit, mais il perd son charme  
Quand avec le cœur il n'est pas d'accord ;  
Malheur à celui qui s'en fait une arme,  
Qui fait un stylet de sa plume d'or,  
L'arbre se connaît par les fruits qu'il porte,  
Et quand vous auriez l'esprit d'un Chaulieu,  
L'esprit sans le cœur n'est que lettre morte,  
Ne gaspillez pas l'esprit du bon Dieu !

J. T. DE ST. GERMAIN (1).

### Exercices de Grammaire.

Verbes en *eter* et en *eler*, en *éter* et en *éler*.

*L'Évangile.*—La plus belle œuvre qui *ETRE* (*subj. pr. 3e p. s.*), au monde, celle qui se *FAIRE* (*ind. pr. 3e p. s.*), remaquer par sa simplicité si noble, qui se *RÉVÉLER* (*ind. pr. 3e p. s.*), à toutes les intelligences, dont la morale se *DISTINGUER* (*ind. pr. 3e p. s.*) autant par sa pureté que par sa profondeur, s'*APPELER* (*ind. pr. 3e p. s.*) l'Évangile, mot qui *SIGNIFIER* (*ind. pr. 3e p. s.*) heureuse nouvelle ou bonne nouvelle.

Aussitôt qu'un enfant *ÉPELER* (*ind. prés. 3e p. s.*) on lui *METTRE* (*ind. prés. 3e p. s.*) l'Évangile entre les mains. C'est dans ce livre admirable que nous *ESSAYER* (*ind. parf., 1re p. pl.*) nos forces, que nous *FAIRE* (*ind. parf. 1re p. pl.*) nos premières lectures. Qu'y *AVOIR* (*ind. prés., 3e p. s.*) de plus consolant que la parabole de l'enfant prodigue qui, *BOURRELER* (*part. passé, masc. sing.*) de remords, *ABATTRE* (*comme au précédent*) par l'infortune, se *JETER* (*ind. prés., 3e p. s.*) aux pieds de son père pour obtenir son pardon ? le vieillard lui *TENDRE* (*ind. prés., 3e p. s.*) les bras, l'*ACCUEILLIR* (*ind. prés., 3e p. s.*), l'*EMBRASSER* (*ind. prés., 3e p. s.*), l'*APPELER* (*ind. prés., 3e p. s.*) son fils bien-aimé : figure frappante et sensible de la bonté infinie de Dieu qui ne *REJETER* (*ind. prés., 3e p. s.*) jamais le pécheur qui se *REPENTIR* (*ind. prés., 3e p. s.*).

La parabole de Lazare n'*OFFRIR* (*ind. prés., 3e p. s.*) -t-elle pas une leçon aux riches et des consolations aux pauvres ! Lazare ! Lazare malheureux, Lazare *COUVRIR* (*part. passé, masc. sing.*) de plaies, Lazare que tout le monde *REJETER* (*ind. prés., 3e p. s.*) et *HARCELER* (*ind. prés. 3e p. s.*), qui se *NOURRIR* (*ind. prés. 3e p. s.*) des miettes et des restes *JETER* (*part. passé, masc. pl.*) de la table du riche. Le riche, plein d'orgueil, *AMONCELER* (*part. prés., masc. s.*) les biens, ne s'*INQUIÉTER* (*comme au précédent*) pas du pauvre, ne s'*INQUIÉTER* (*id.*) pas de l'éternité. Il *MOURIR* (*ind. prés., 3e p. pl.*) tous deux [tout *MOURIR* (*ind. prés., 3e p. s.*) ici-bas] ; mais alors ils *ETRE* (*ind. prés., 3e p. pl.*) égaux, car la mort *NIVELER* (*ind. prés., 3e p. s.*—*ind. parf., 3e p. s.*—*ind. fut., 3e p. s.*) les conditions. Lazare, le pauvre lépreux, *ÉTINCELER* (*ind. prés., 3e p. s.*) dans le ciel ; le mauvais riche expier (*ind. prés., 3e p. s.*) dans les flammes de l'enfer sa dureté, son orgueil, et *APPELER* (*ind. prés., 3e p. s.*) Lazare à son secours : " Une goutte d'eau, *RÉPÉTER* (*ind. prés., 3e p. s.*) -t-il, pour que j'*ÉTÉINDRE* (*subj. prés., 1re p. s.*) le feu qui me *SECHER* (*ind. prés. 3e p. s.*) qui me *BRULER* (*ind. prés., 3e p. s.*), pour que j'*ÉTANCHER* (*subj. prés., 1re p. s.*) la soif qui me *CONSUMER* " (*ind. prés., 3e p. s.*).

Grande leçon *FAIRE* (*part. passé, fem. sing.*) pour rappeler aux riches leurs devoirs envers les malheureux ! Grande consolation pour les pauvres qui *POUVOIR* (*ind. prés., 3e p. s.*) se *REPÉTER* dans leur souffrance : " Une vie meilleure m'*ATTENDRE* " (*ind. prés., 3e p. s.*).

Et quelle bonté, quel amour nous *RÉVÉLER* (*ind. prés., 3e p. s.*) cette parabole du bon pasteur s'*INQUIÉTER* (*part. prés., masc. sing.*) de sa brebis égarée, l'*APPELER* (*part. prés., masc. sing.*), la *PORTER* (*part. prés., masc. sing.*) quand il l'a *RAMENER* (*ind. parf., 3e p. s.*). Quel livre nous *RÉVÉLER* (*ind. fut., 3e p. s.*) tant de charité, si ce n'est l'Évangile ! Qui nous *RÉPÉTER* (*ind. fut., 3e p. s.*) des paroles aussi douces, aussi consolantes que celles que *CONTENIR* (*ind. prés., 3e p. s.*) ce chef-d'œuvre de l'amour de Dieu pour l'humanité !

**CORRIGÉ.**—La plus belle œuvre qui soit au monde, celle qui se fait remarquer par sa simplicité si noble, qui se révèle à toutes

(1) Ces vers sont tirés des *Roses de Noël* par M. J. T. de St. Germain, c'est-à-dire par M. Jules Tardieu, libraire de Paris, l'auteur et l'éditeur des légendes : *Mignon, Pour une épingle, La veilleuse*, etc. Ils offrent une coupe nouvelle, ou du moins très rare dans les vers de dix pieds. Comme on le remarquera, l'hémistiche est placé à la cinquième au lieu de l'être à la quatrième syllabe.

les intelligences, dont la morale se distingue autant par sa pureté que par sa profondeur, s'appelle l'Évangile, mot qui signifie heureuse nouvelle ou bonne nouvelle.

Aussitôt qu'un enfant épelle, on lui met l'Évangile entre les mains. C'est dans ce livre admirable que nous avons essayé nos forces, et que nous avons fait nos premières lectures. Qu'y a-t-il de plus consolant que la parabole de l'enfant prodigue, qui, bourrelé de remords, abattu par l'infortune, se jette aux pieds de son père pour obtenir son pardon? le vieillard lui tend les bras, l'accueille, l'embrasse, l'appelle son fils bien-aimé: figure frappante et sensible de la bonté infinie de Dieu, qui ne rejette jamais le pécheur qui se repent.

La parabole de Lazare n'offre-t-elle pas une leçon aux riches et des consolations aux pauvres! Lazare! Lazare malheureux, couvert de plaies, Lazare que tout le monde rejette et harcèle, qui se nourrit des miettes et des restes jetés de la table du riche: le riche, plein d'orgueil, amoncelant les biens, ne s'inquiétant pas du pauvre, ne s'inquiétant pas de l'éternité. Ils meurent tous deux (tout meurt ici-bas); mais alors ils sont égaux, car la mort a nivelé, nivelé et nivellera les conditions. Lazare, le pauvre lépreux, étincelle de gloire dans le ciel; le mauvais riche expie dans les flammes de l'enfer sa dureté, son orgueil et appelle Lazare à son secours. "Une goutte d'eau, répète-t-il, pour que j'éteigne le feu qui me sèche, qui me brûle, pour que j'éteigne la soif qui me consume.

Grande leçon faite pour rappeler aux riches leurs devoirs envers les malheureux! Grande consolation pour les pauvres qui peuvent se répéter dans leur souffrance: "Une vie meilleure m'attend."

Et quelle bonté, quel amour nous révèle cette parabole du bon pasteur s'inquiétant de sa brebis égarée, l'appelant, la portant sur ses épaules quand il l'a ramenée! Quel livre nous révélera tant de charité, si ce n'est l'Évangile! Qui nous répètera des paroles aussi douces, aussi consolantes, que celles que contient ce chef-d'œuvre de l'amour de Dieu pour l'humanité!

#### Questionnaire.

I. Relevez les propositions qui renferment un des verbes en *eler*, *éter* ou *éter*.

CORRIGÉ.—Qui se RÉVELE à toutes les intelligences.—La plus belle œuvre... s'APPELLE l'Évangile.—Aussitôt qu'un enfant ÉPELLE, etc.

II. Relevez les verbes jusqu'à *et appelle Lazare*, et expliquez l'orthographe de ces verbes.

CORRIGÉ.—REJETTE, dans *que tout le monde rejette*: ici *rejette* est écrit avec deux T, parce que les verbes en *eter* doublent la consonne T, lorsque ce T est suivi d'un E muet.—AMONCELANT, dans *amoncelant les biens*: ici *amoncelant* est écrit avec une seule L, parce que les verbes en *eler* ne doublent pas la consonne L, lorsque cette consonne n'est pas suivie d'un E muet, etc.

III. Conjuguez ces mêmes verbes à l'imparfait de l'indicatif, au conditionnel présent, à l'impératif et à l'imparfait du subjonctif.

CORRIGÉ.—RÉVELE, imparf.: *je révélais*.—Conditionnel: *je révélerais*.—Impératif: *révèle*.—Subjonctif imparfait: *que je révélassé*, etc.

IV. Relevez les verbes transitifs à un mode personnel, autres que ceux en *eler*, *éter*, *éler* et *éter*, et indiquez en le temps, le mode, le nombre, la personne, la conjugaison, les sujets et les compléments.

CORRIGÉ.—FAIT: ind. prés. 3<sup>e</sup> p. s., de *faire, faisant, fait, je fais, je fis*, 4<sup>e</sup> conj., sujet: *qui*, représentant *œuvre*; complément: *remarquer se*.—DISTINGUE, ind. prés. 3<sup>e</sup> p. s., de *distinguer, distinguant, distingué, je distingue, je distinguai*, 1<sup>re</sup> conj.; sujet: *la morale*; compléments: 1<sup>o</sup> *se* représentant *morale*;—2<sup>o</sup> *autant par sa pureté que par sa profondeur*, etc.

V. Relevez les noms et les adjectifs et donnez des verbes de la même famille toutes les fois que ce sera possible.

CORRIGÉ.—*Belle*: embellir (2e);—*œuvre*: ouvrager (1re);—*simplicité*: simplifier (1re);—*noble*: ennoblir (2e);—*morale*: démoraiser (1re);—*pureté*: purifier (1re);—*profondeur*: approfondir (2e);—*évangile*: évangéliser (1re);—*nouvelle*: renouveler (1re);—*bonne*: bonifier (1re);—*enfant*: enfanter (1re);—*mains*: manier (1re);—*admirable*: admirer (1re);—*forces*: s'efforcer (1re);—*consolant*: consoler (1re);—*prodigue*: prodiguer (1re);—*pieds*: empiéter (1re);—*pardon*: pardonner (1re);—*vieillard*: vieillir (2e);—*bras*: embrasser (1re);—*figure*: figurer (1re);—*sensible*: sentir (2e);—*infinie*: finir (2e);—*pécheur*: pécher (1re);—*riches*: s'enrichir (2e);—*consolation*: consoler (1re);—*pauvres*:

appauvrir (2e);—*miettes*: émietter (1re);—*restes*: rester (1re);—*table*: s'attabler (1re);—*plein*: remplir (2e);—*orgueil*: énor-gueillir (2e);—*éternité*: éterniser (1re);—*bas*: abaisser (1re);—*égaux*: égaliser (1re);—*mort*: mourir (2e);—*gloire*: glorifier (1re);—*flammes*: s'enflammer (1re);—*durété*: durcir (2e);—*secours*: secourir (2e);—*goutte*: égoutter (1re);—*souffrance*: souffrir (2e);—*vie*: vivre (4e);—*meilleurs*: améliorer (1re);—*amour*: aimer (1re);—*épaules*: épauler (1re);—*charité*: chérir (2e);—*paroles*: parler (1re);—*humanité*: humaniser (1re).

VI. Relevez les verbes et donnez un nom et un adjectif de la même famille, toutes les fois que cela sera possible.

CORRIGÉ.—*Fait*: facile;—*remarquer*: remarque, remarquable;—*rével*: révélation;—*distingue*: distinction, distinctif;—*s'appelle*: appel;—*signifie*: signification, significatif;—*essaye*: essai;—*bourrelé*: bourreau;—*abattu*: abatis;—*tend*: tendance;—*accueille*: accueil;—*embrasse*: bras;—*se repent*: repentir;—*offre*: offrande;—*couvert*: couverture;—*nourrit*: nourriture, nourrissant;—*amoncelant*: monceau;—*s'inquiétant*: inquiétude, inquiet;—*mort*: mortalité, mortel;—*a nivelé*: niveau;—*étincela*: étincelle, étincelant;—*expie*: expiation, expiatoire;—*répéter*: répétition;—*sèche*: sécheresse, sec;—*brûle*: brûler, brûlant;—*attend*: attente;—*portant*: port, insupportable;—*égarée*: égarement.

## AVIS OFFICIELS.



#### ERECTION DE MUNICIPALITES.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province, a bien voulu, le 6 courant, ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de St. Antoine de Châteauguay, le territoire compris dans les limites suivantes et situé partie dans le comté de Châteauguay et partie dans celui de Huntingdon, lesquelles limites renferment le sixième rang de Jamestown, depuis le numéro un jusqu'au numéro quarante; les septième, huitième et neuvième rangs du dit Jamestown, depuis le numéro dix-sept jusqu'au numéro quarante, le tout inclusivement; le premier rang de Russelltown depuis le numéro dix-sept jusqu'au numéro quarante-huit, le second rang depuis le numéro dix-sept jusqu'au numéro quarante-cinq; le troisième rang depuis le numéro dix-sept jusqu'au numéro trente-sept; le quatrième rang depuis le numéro cinq jusqu'au numéro vingt-deux, le tout aussi inclusivement.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province, a bien voulu, le 9 courant, distraire de la municipalité scolaire de la Malbaie, dans le comté de Gaspé, la partie de territoire dite du Chien-Blanc, lequel s'étend depuis le Petit-St.-Pierre au sud, jusqu'au Bois-Brûlé au nord, et de l'ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de St. George de la Malbaie.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province, a bien voulu, le 21 courant, ériger en municipalité scolaire séparée le township de McNider, dans le comté de Rimouski.

Son Excellence l'Administrateur de la Province a bien voulu, le 27 courant, réannexer à la municipalité scolaire de Hemmingford, cette partie de ce township qui est maintenant annexée à la municipalité scolaire de St. Jean Chrysostôme No. 2, dans le comté de Châteauguay, à l'exception des terres dans le cinquième rang des terres de la Couronne et dans le premier et second rangs des réserves du Clergé.

#### NOMINATIONS.

##### NOMINATION D'UN EXAMINATEUR.

Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, a bien voulu, le 11 octobre dernier, nommer le Révérend William Richmond membre du Bureau des Examinateurs des instituteurs pour le District de Sherbrooke, à la place du Rév. C. P. Reid, qui a résigné.

##### BUREAU DE L'ÉDUCATION.

Son Excellence, le Gouverneur-Général, a bien voulu, le 11 octobre dernier, approuver la nomination suivante:

M. Benjamin Ste. Marie est nommé clerc des comptes.

##### COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province, a bien voulu, le 6 courant, faire les nominations suivantes de Commissaires d'école et de Syndics dissidents:

Comté de Châteauguay.—St. Antoine: MM. Narcisse Demers, Pierre Savary, Phillip Brady, Moïse Lemieux, et Narcisse Asselin.

Comté du Soulanges.—Nouvelle-Longueuil: MM. John Crighton et Peter McNaughton, Syndics dissidents.

Comté de Chicoutimi.—Township de St. Jean: MM. David Côté et Joste Boivin.

Comté de Gaspé.—Ste. Anne des Monts: MM. Jean-Baptiste Vallée et Rigobert Mirille.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province, a bien voulu, le 9 courant, faire la nomination suivante de Commissaires d'école:

Comté de Gaspé.—St. George de la Malbaie: MM. Jean Dumas, John Buckley, Senior, Jacques Dumas, senior, Joseph Tapp, junior, et George Prével, avec M. Patrick Enright pour Secrétaire-Trésorier.

Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, a bien voulu, le 11 courant, faire les nominations suivantes de Commissaires d'école:

Comté de Montmorency.—St. Titre des Caps: MM. Gilbert Roberge et Olivier Ferland.

Comté de Chicoutimi.—Chicoutimi: MM. François Tremblay, Abraham Martel et Epiphane Pilote.

Comté de Shelburne.—Granby (Synode d'école): M. Tréfé Massé.

Son Excellence, l'Administrateur de la Province, a bien voulu, le 21 courant, faire la nomination suivante de Commissaires d'école:

Comté de Rimouski.—Township McNider: MM. Marcel Santerre, Joseph St. Pierre, Charles Sénéchal, Cyrille Babiné et Pierre Bouchard.

**DIPLOME LEVOUE.**

Le Conseil de l'Instruction Publique, à sa réunion du 13 courant, en vertu de la 19e clause de l'Acte 19 Vict., Chap. 24, a révoqué le diplôme d'école élémentaire accordé à M. Pierre Gagné, le 1er juin 1852.

LOUIS GIARD,  
Secrétaire Archiviste.

**LIVRES APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.**

Le Conseil de l'Instruction Publique pour le Bas-Canada, à sa réunion trimestrielle qui a eu lieu à Montréal, le 13 et le 14 courant, a approuvé les livres suivants. Cette approbation a depuis été confirmée par Son Excellence, l'Administrateur de la Province en Conseil.

Sur le rapport du comité des livres—

*Pour Ecoles Élémentaires:*

- First Book for the use of schools, published by J. Lovell.
- The British American Reader, by Borthwick.
- The Principles of English Grammar, by W. Lennie, 1858.
- Murray's Spelling Book.
- Arithmetic of the Irish National Series, published by J. Lovell, 1860
- Walkingham's Arithmetic.
- Abrégé de la Géographie Moderne, publié par la Société d'Education de Québec.
- Arithmétique de Bouthillier, publiée par MM. Crémazie.
- Grammaire de Lhomond, édition de Julien, et les exercices de la même.

*Pour Ecoles Modèles et pour Ecoles Élémentaires:*

Abrégé de l'Histoire du Canada de M. F. X. Garneau, 2de édition.

*Pour Ecoles Modèles:*

La Série des Cours de Grammaire de Julien et les Exercices sur iceux.

*Pour Académies et pour Ecoles Modèles:*

- La Géographie Moderne de M. Holmes, édition de 1854.
- Précis Élémentaire d'Histoire Naturelle, par Zeller, publié par Belin, Paris, 1858.

Sur le rapport des membres catholiques du comité—

*Pour Ecoles Élémentaires:*

Le Devoir du Chrétien—The Duty of the Christian—publié par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

*Pour Ecoles Modèles et pour Ecoles Élémentaires:*

- Lingard's History of England, abridged.
- Histoire Sainte de Drioux, publiée par E. Belin.
- Histoire de France, id.
- Histoire d'Angleterre, id.

*Pour Ecoles Modèles:*

- Précis de Mythologie de Drioux.
- Histoire Ancienne du même.
- Histoire Ecclésiastique du même.
- Histoire du Moyen-Age du même.
- Histoire Moderne du même.

Sur le rapport des membres protestants du comité—

*Pour Ecoles Modèles et Ecoles Élémentaires:*

Pinnock's Goldsmith's Catechism of the History of England, published by Lovell.

Montréal, 27 Novembre 1860.

LOUIS GIARD,  
Secrétaire Archiviste.

**INSTITUTEUR DISPONIBLE.**

M. Nicolas Joly, chanteur et instituteur, muni de deux diplômes d'école élémentaire, dont l'un de France et l'autre de Québec, enseigne le Français, l'analyse logique et grammaticale; l'écriture ronde, anglaise, bâtarde et coulée; l'arithmétique dans toutes ses parties. Adresse: chez M. Félix Juneau, inspecteur des écoles, Québec.

**JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.**

MONTREAL, (BAS-CANADA,) NOVEMBRE 1860.

**A NOS ABONNÉS.**

Un grand nombre de nos abonnés se plaignent de ce qu'ils ne reçoivent pas régulièrement le Journal et redemandent d'anciens numéros, lesquels, paraîtrait-il, ne leur seraient jamais parvenus. Nous croyons devoir leur dire que le journal est fidèlement envoyé à tous ceux qui ont droit de le recevoir, et qu'un officier de ce département est en particulier chargé d'y veiller. S'il n'est pas reçu régulièrement, il faut qu'il y ait erreur, soit au Bureau de Poste de Montréal, soit dans ceux des autres localités. Nous avons souvent appelé l'attention des autorités sur ce sujet.

**Conseil de l'Instruction Publique.**

La quatrième réunion trimestrielle du Conseil de l'Instruction Publique a eu lieu le 13 courant. Nos lecteurs trouveront, parmi les *Avis Officiels*, une liste des livres qu'il a approuvés et dont on devra faire usage dans les académies, les écoles modèles et les écoles élémentaires du Bas-Canada. Ceci n'est cependant qu'une partie du travail qu'il s'est imposé sous ce rapport, et il est de fait, que tant qu'il ne l'aura pas terminé, il ne sera pas possible au Conseil de mettre à exécution la clause de la loi qui lui donne le pouvoir d'exclure tous autres livres des écoles qui sont sous la surveillance du Bureau de l'Education. Mais cette liste aura, sans doute, l'avantage d'être utile aux éditeurs et aux autorités scolaires, en leur faisant connaître que l'on peut, dès aujourd'hui même, faire sûrement usage des livres qu'elle renferme.

Nos lecteurs remarqueront que quelques livres ont été approuvés sur le rapport des membres protestants seulement, et que quelques autres, ne l'ont été que sur le rapport des membres catholiques du comité. Il se trouve certaines catégories de livres qui, malgré les soins que l'on a donnés à leur compilation et à leur rédaction, ne peuvent cependant, à raison des difficultés que présentent les sujets dont ils traitent, être indistinctement mis en usage parmi les enfants catholiques et protestants. Les parents et les autorités scolaires avaient droit qu'on les mit en garde à ce sujet; et le moyen adopté par le Conseil pour atteindre ce but est le seul que la loi ait laissé à sa disposition.

Le Conseil a de plus décidé de publier une série de livres de lectures graduées en français, et a confié l'exécution de ce travail à l'honorable Surintendant de l'Education, qui a consenti à s'en charger sans rémunération. Il devra cepen-



dant recevoir l'aide de M. Joseph Lenoir, du Département de l'Éducation, et de MM. Ossaye et Perrault; ces deux derniers étant chargés de la partie agricole.

Le Conseil a pris en considération les rapports d'un de ses comités sur la création de nouveaux Bureaux d'Examineurs et sur les règles et règlements pour leur gouverne. Mais, comme les amendements que renferme l'acte d'éducation *consolidé* ont essentiellement changé la position du Conseil à cet égard, il ne pourra adopter de mesures définitives qu'après la promulgation des *statuts consolidés*.

Le Conseil a rendu des sentences sur des accusations contre deux instituteurs, portées devant lui suivant la loi. Dans l'un de ces cas, après avoir entendu les parties par leurs avocats, il a été décidé que le diplôme de l'instituteur ne serait pas révoqué. Dans l'autre cas, comme on le verra par les *Avis Officiels*, on a adopté une autre décision.

Chaque fois qu'un diplôme est révoqué, les Commissaires et les Syndics d'école ne peuvent accepter les services de celui qui en est porteur, sans s'exposer à se voir priver de la part de subvention qui leur est accordée, par la Législature, pour le soutien des écoles de leur municipalité. On ne saurait s'attendre à ce que, dans ce cas, le Bureau de l'Éducation se montrât indulgent; le but de la loi étant d'éliminer complètement de la profession l'instituteur coupable. Quelque pénibles que soient, du reste, ces résultats, il n'en est cependant pas moins vrai que le pouvoir disciplinaire dont le Conseil est revêtu, tendra à donner plus de valeur aux diplômes et plus de considération à la profession d'instituteur.

Le Surintendant, ayant communiqué au Conseil une lettre de Son Excellence, le Gouverneur Général, l'informant que Son Altesse Royale, le Prince de Galles, avait fait le don libéral de la somme de \$800, pour être distribuée en prix dans les Ecoles Normales du Bas-Canada, le Conseil adopta les résolutions suivantes :

1. *Résolu.*—Que ce Conseil reçoit avec une vive reconnaissance la nouvelle de la libéralité que Son Altesse Royale, le Prince de Galles, a bien voulu exercer envers les Ecoles Normales du Bas-Canada, en plaçant une somme de deux cents louis entre les mains de Son Excellence, le Gouverneur Général, pour être distribuée en prix dans ces écoles.

2. *Résolu.*—Que c'est l'opinion de ce Conseil, que cette somme devrait être placée à intérêt de manière à fonder dans chaque école un prix, sous le nom de "Prix du Prince de Galles."

3. *Résolu.*—Que ce prix devrait consister, pour chaque école, en un tiers de la rente de la dite somme, qui sera payé à l'élève qui aura subi le meilleur examen pour l'obtention du diplôme d'école modèle, pourvu toutes fois que cet élève ait obtenu, dans les deux bulletins semestriels, la note *Excellent* pour la conduite morale et l'application à l'étude, et dans le dernier bulletin, la note *Excellent* pour les matières suivantes : "Instruction religieuse, écriture, lecture raisonnée, grammaire et orthographe dans sa langue maternelle, arithmétique, tenue des livres, géographie, Histoire du Canada, pédagogie et enseignement à l'École Modèle, et la note *bon* pour toutes les autres matières à l'exception des suivantes : gymnastiques, dessin, musique vocale et instrumentale," sur lesquels il ne sera pas nécessaire d'avoir une bonne note.

4. *Résolu.*—Que si aucun élève ne remplissait les conditions voulues, la somme revenant pour cette année-là à l'école serait placée par le Surintendant dans une banque d'épargne, et lorsqu'elle se monterait à cent louis elle sera placée à intérêt avec le capital originaire, de manière à augmenter le prix annuel.

5. *Résolu.*—Que M. le Surintendant soit autorisé à faire faire des médailles de bronze, qui serviront de certificat aux élèves remportant le prix.

## Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1858.

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS DES ÉCOLES.

Extrait d'un Rapport de M. l'Inspecteur TANGUAY.

(Suite.)

*Lessard ou Ste. Luce.*—Cette municipalité a cinq écoles dont trois bonnes et deux médiocres, fréquentées par 162 enfants. Il en faudrait encore deux autres mais la corporation n'a point pour le présent les moyens de les établir. Les contributions se paient très irrégulièrement, plus encore par la négligence des contribuables que par leur pauvreté.

*Lepage ou Ste. Flavie.*—Cette municipalité avait sept écoles fréquentées en tout par 170 élèves; 4 de ces écoles sont bonnes; malheureusement les parents n'y envoient pas leurs enfants assez régulièrement; les trois autres sont fort médiocres. Les autorités font courageusement leur devoir; mais rencontrent beaucoup d'obstacles provenant de l'impossibilité où elles sont d'établir des écoles de manière à pouvoir satisfaire tous les contribuables. La paroisse est très vaste, peu peuplée et peu riche. L'état actuel de cette municipalité indique un certain progrès sur celui des années précédentes.

*Métis.*—Il n'y a eu qu'une école en opération cette année; elle est fréquentée par trente élèves. Les deux autres écoles ont été fermées pour permettre de payer des arrérages dus à un instituteur.

*St. Octave de Métis.*—Cette municipalité a cinq écoles en opération; elles sont en état de répondre aux besoins des enfants qui sont presque tous des commençants; 192 élèves ont fréquenté ces écoles avec un résultat assez satisfaisant. Elles sont peu fournies du matériel nécessaire.

*Matane.*—Il y a dans cette municipalité trois écoles en opération; pendant le premier semestre, une était assez bien tenue, les deux autres étaient bien inférieures. Le quatrième arrondissement n'a pas eu d'école. Il faudrait dans cette municipalité six écoles et les moyens dont disposent les commissaires sont à peine suffisants pour en entretenir quatre. Les progrès sont lents dans cette municipalité; mais les contributions se paient avec assez de bonne volonté. Pour cette localité et pour quelques unes de celles qui précèdent, la grande difficulté consiste à trouver de bons instituteurs qui veuillent se rendre dans des endroits aussi éloignés et y vivre pour le modique traitement qu'on peut leur accorder.

J'ai maintenant passé en revue toutes les municipalités dont se compose mon vaste district d'inspection. J'ai indiqué les obstacles qui s'opposent encore aux progrès de l'éducation. Quelques uns de ces obstacles sont communs à tous les peuples; ainsi, une portion du corps enseignant qui manque des lumières et du dévouement qui font un bon instituteur; ainsi d'autres instituteurs rémunérés par un salaire insuffisant; ainsi des parents indolents ou égoïstes qui ne voient dans leurs enfants que des machines dont ils doivent exploiter le travail, ne se trouvent pas que dans notre pays. Il serait peut-être plus juste de dire qu'aujourd'hui ces choses de viennent exceptionnelles et sont plus rares que dans beaucoup de vieux pays, qu'on n'admire autant que parce qu'on ne les connaît pas aussi bien. Du reste, il est constaté aujourd'hui que la proportion des enfants qui fréquentent les écoles et reçoivent quelque instruction est plus considérable dans le Bas-Canada qu'en Angleterre et en France.

M. Tanguay se plaint ensuite du petit nombre de carrières ouvertes à la jeunesse, surtout à celle qui a fait des études classiques, et de ce que l'instruction primaire et l'instruction moyenne elles-mêmes ont encore quelque chose d'incomplet aux points de vue pratique de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Cette éducation devrait être propre à donner au moins le goût de ces utiles carrières, alors les parents y voyant un but réel et pratique seraient plus disposés à faire des sacrifices pour faire instruire leurs enfants. C'est par l'exemple de tous ceux qui après avoir fait de grands sacrifices pour faire instruire leurs enfants sont frustrés dans leur attente soit par l'excès, si l'on peut ainsi dire, soit par l'insuffisance de l'éducation qu'ils ont reçue que le peuple entretient encore des préjugés contre l'instruction. Assurer d'une part des carrières nouvelles à la jeunesse à qui l'on aura donné l'éducation supérieure, de l'autre compléter l'éducation primaire en la liant plus étroitement à l'industrie et à l'agriculture, telle est la double tâche qui reste à remplir.

Les autres causes qui ralentissent la marche de l'éducation ne sont que les formes sous lesquelles se montrent celles que l'on vient de signaler.

10. La difficulté de se procurer de bons instituteurs, parce que la rémunération n'est pas suffisante pour attirer dans l'enseignement ceux qui pourraient s'y livrer avec avantage.

20. Le manque d'assiduité de la part d'un grand nombre d'élèves qui ne fréquentent les écoles que dans ce qu'on appelle vulgairement les *mortes-saisons*. Ce sont ceux qui pourraient le mieux en tirer partie, parce que leur âge fait que leur jugement est plus susceptible de se développer.

30. Le manque de livres d'école et du matériel nécessaire.

Voici maintenant le résumé des statistiques de mon district, je ferai observer que le nombre d'élèves fréquentant les écoles pendant la période que ce rapport embrasse est moindre de quelques centaines que celui de l'autre partie de l'année. (1) Ce district comprend trois comtés ceux de Kamouraska, de Témiscouata et de Rimouski, 29 municipalités scolaires formant 151 arrondissements d'école. Il y a 61 maisons d'école appartenant aux municipalités.

Le district comprend un collège classique fréquenté par 225 élèves, un collège industriel fréquenté par 69 élèves, 4 académies de filles dirigées par des religieuses, et fréquentées par 360 élèves, une académie dirigée par des institutrices laïques et fréquentée par 41 élèves, trois écoles indépendantes fréquentées par 90 élèves; 13 écoles-modèles ou primaires supérieures sous le contrôle des commissaires fréquentées par 992 élèves, et 133 écoles élémentaires fréquentées par 4724 élèves donnant un total de 156 institutions et 6501 élèves. Il y a 2005 enfants lisant couramment, 2627 lisant bien, 3512 écrivant, 2066 apprenant la grammaire française, 468 apprenant la grammaire anglaise, 1418 apprenant l'arithmétique simple, 1306 apprenant l'arithmétique jusqu'à la règle de trois; 155 apprenant la tenue des livres, 925 la géographie, 1230 l'histoire du Canada, 551 l'art épistolaire, 55 le dessin linéaire, 75 le mesurage, 266 la musique vocale, et 55 la musique instrumentale. Le coût de l'instruction de chaque enfant fréquentant les écoles sous contrôle, le chauffage et les fournitures de livres et compas, est d'environ \$3 50s. Le salaire moyen des instituteurs est de \$161—celui des institutrices est de \$85.

Extrait d'un rapport de M. l'Inspecteur MAUREAULT.

On souffre encore dans beaucoup de localités du mauvais choix des maîtres et surtout des institutrices. Les commissaires les engageant sur la foi de leurs diplômes, et sont souvent trompés. Encore, si les institutrices à peine capables d'enseigner à lire et à écrire n'entretenaient point d'enseigner d'autres matières, l'inconvénient serait moins grand. Dans plusieurs écoles où l'on avait de ces institutrices, n'ayant que le minimum des connaissances voulues, on a restreint leur programme, et cela, je crois, avec avantage. La diversité des livres est toujours un grand mal; j'ai trouvé un élève qui avait appris la grammaire successivement dans trois auteurs différents, et qui, pour cette raison même, était à peine en état de conjuguer ses verbes. Le manque de discipline et l'absence d'un règlement dans un grand nombre d'écoles forment encore un autre obstacle aux progrès des élèves. Ce qui est bien déplorable aussi, c'est le mauvais état dans lequel se trouvent un grand nombre de maisons d'écoles, l'absence du mobilier et du matériel nécessaire, le pauvre et misérable logement qu'elles offrent à l'instituteur qui a cependant bien assez d'autres privations. Je vous dirai cependant avec plaisir qu'il n'en est pas ainsi de nos maisons d'école de village ni de nos écoles primaires-supérieures; elles sont toutes installées dans de bonnes et grandes maisons et offrent assez de confort.

Dans plusieurs municipalités les instituteurs et les institutrices se plaignent encore de ne pas être payés régulièrement; quoiqu'il y ait encore des commissaires qui retirent les cotisations avec beaucoup de négligence, et des secrétaires-trésoriers qui malheureusement ne gèrent pas d'une manière très honnête les deniers des municipalités, j'ai raison de croire que bien des maîtres se plaignent ainsi dans le but d'obtenir du délai de leurs créanciers et imputent à tort aux autorités scolaires une négligence qui devient tous les jours plus rare.

Ce que je viens d'exposer est pour bien dire le mauvais côté des choses; il n'est que juste maintenant de vous parler des progrès assez remarquables qui se sont opérés.

(1) Nous prendrons de là occasion d'observer que les différences qui se trouvent entre les tableaux statistiques et les rapports des inspecteurs, proviennent de ce que ces rapports sont corrigés par les tableaux les uns par les autres et aussi par des renseignements provenant d'autres sources.

Il y a maintenant un grand nombre de localités où les institutrices et les institutrices sont à la hauteur de leur mission, il y a un grand nombre d'écoles où il ne manque rien pour l'instruction des élèves, où les instituteurs sont convenablement rétribués. Il se trouve des paroisses où je puis compter quatre ou cinq écoles qui sont de véritables écoles-modèles, où les élèves puisent non seulement les connaissances nécessaires; mais encore le goût de l'étude. Beaucoup d'élèves de nos écoles primaires-supérieures manifestent le désir de s'instruire d'avantage, et c'est dans ces écoles aujourd'hui que se recrutent les élèves de nos collèges.

Deux nouvelles écoles-modèles ont été établies cette année dans mon district, l'une à Hébecour et l'autre à St. Zéphirin; et j'ai tout lieu d'espérer qu'elles seront tenues sur un bon pied. Toutes nos anciennes académies et écoles-modèles ont fait des progrès très visibles; et surtout l'on est disposé à tout faire pour leur donner les moyens d'atteindre à la perfection désirée.

Un institut des artisans vient de s'ouvrir à St. David d'Yamaska; sa bibliothèque compte déjà d'excellents ouvrages et son cabinet de lecture, un bon nombre de journaux et de revues dont plusieurs de l'étranger.

Je vous dirai maintenant quelque chose de chacune des municipalités de mon district séparément.

(A Continuer.)

Relation du voyage de Son Altesse Royale le Prince de Galles en Amérique.

IX.

BAS-CANADA.

(Suite.)

Ces adresses furent lues en anglais et en français et il en fut de même des réponses que fit le Prince. On observa qu'il prononçait aussi correctement le français que l'anglais. Après la lecture des réponses, les orateurs des deux chambres furent faits chevaliers. Cette cérémonie s'accomplit de cette manière: ces messieurs ayant mis un genou en terre, Son Altesse Royale leur frappa l'épaule du plat d'une épée nue; puis, leur ordonna de se relever en leur donnant leur nouveau titre.

Sir Narcisse Belleau, l'orateur de la Chambre Haute, est membre du barreau de Québec et il est un des conseillers législatifs qui ont été nommés à vie par la Couronne, avant le changement que l'on a fait subir à la constitution du Conseil. Sir Henry Smith est aussi avocat et est membre du barreau de Kingston. Il a, pendant plusieurs années, représenté le comté de Frontenac en parlement et a toujours, nous croyons, été élu sans opposition. Avant d'être orateur, il était solliciteur général pour le Haut-Canada.

Plus de mille personnes furent présentées au Prince durant le lever. La variété et la richesse des costumes civils, religieux et militaires offrait le plus brillant coup-d'œil. Parmi ceux qui furent présentés on remarquait M. le Baron Gaudric Boilleau, consul de France à Québec et le personnel du consulat. Le Synode de l'Église d'Angleterre, les Juges de Paix du district de Québec et plusieurs sociétés littéraires et nationales furent des adresses. Les chefs Hurons de Lorette en présentèrent également une de la part des restes intéressants de cette héroïque tribu.

Après le lever, eut lieu un déjeuner auquel furent conviés plusieurs hauts fonctionnaires publics, des membres du Parlement et des étrangers de distinction, qui se trouvaient à Québec. Il y eut de semblables invitations de faites pour les deux jours suivants.

Dans l'après-midi, le Prince et sa suite visitèrent les châteaux de Montmorency. Pour se rendre à cette belle cascade, il leur fallut passer par le grand et peuplé faubourg de St. Roch, qui forme presque une ville à lui seul, et par le village de Beauport, lequel, comme la plupart des villages bas-canadiens, n'est qu'une longue rue bordée de maisons riantes et confortables. Des arcs de triomphes de verdure, des drapeaux et des décorations de tout genre ornèrent la route que suivait le Prince; et partout, sur son passage, l'enthousiasme se manifestait par de bruyantes acclamations.

Dans la soirée, un bal, donné par le Maire et les citoyens, réunissait dans la salle de musique l'élite de la société de Québec, qui est renommée pour l'élégance de ses manières et son inépuisable gaieté. Le Prince ouvrit le bal en dansant dans un quadrille avec madame Langévin, épouse de Son Honneur le Maire.

On donna, le même soir, un autre bal dans la salle Jacques-Cartier; et quoique le prix auquel on en permit l'accès le mit à la portée de presque toutes les bourses, il se trouva composé d'une société élégante et respectable.

A huit heures, la flotte s'illumina. Des fusées de toute sorte et des feux de toutes couleurs donnèrent au bassin de Québec un aspect enchante.

Le jour suivant fut consacré à des occupations d'un genre tout différent. Dans la matinée, Son Altesse Royale visita l'Université Laval et le couvent des Ursulines, deux des plus anciennes maisons d'éducation de l'Amérique Britannique du nord; car quoiqu'il l'Université Laval soit de date encore toute récente et ne soit connue seulement que depuis peu comme Université; cependant son collège ou petit séminaire était en pleine opération dès 1688.

On ne compte pas moins de trois archevêques et de onze évêques exerçant aujourd'hui leurs fonctions, qui ont été élèves de cette institution; parmi les laïcs qui en ont suivi les cours on distingue les Bédard, les Papineau, les Panet, les de Sallaberry et plusieurs autres personnages devenus célèbres. La plupart des premiers évêques du Canada sont venus s'asseoir sur les bancs du petit séminaire de Québec. (1)

L'Université fut érigée comme telle en vertu de lettres patentes de Sa Majesté, datées à Westminster, le 8 décembre 1852. Les Facultés de Médecine et de Droit sont entièrement organisées; mais quelques unes des chaires de celles des Arts et de Théologie sont encore vacantes. Outre le vieux collège dont quelques parties remontent au temps de Mgr. de Laval, il existe trois nouvelles et spacieuses constructions exclusivement consacrées à l'Université: dans l'une on a installé l'école de médecine; l'autre sert de pensionnat, et la troisième est l'Université proprement dite. L'Université est un bel édifice de 296 pieds de front sur 50 de large et 80 de hauteur. Elle renferme la grande salle publique qui a cent pieds de long et est entourée de galeries.

Le 21 août, un peu avant midi, cette salle qui avait été décorée avec goût, se remplit d'une nombreuse et imposante assemblée. Les dames se pressaient dans les galeries; les ministres, les membres du parlement et divers autres fonctionnaires publics avaient pris des sièges de chaque côté de la salle. Un dais surmonté des plumes du Prince de Galles avait été placé au-dessus d'une estrade et l'on avait érigé un arc de triomphe à l'extrémité sud de la rue de l'Université. A midi, le Prince quitta les édifices du Parlement, passa le long de la grande batterie, au milieu des acclamations de la foule et entra dans l'Université où il fut reçu au bas du grand escalier, par le Recteur et les facultés.

Au moment où le Prince entra dans la salle, le coup d'œil qu'elle offrit fut des plus saisissants. L'assemblée toute entière se leva tandis qu'une troupe de musiciens placée dans les galeries fit entendre l'hymne national. Son Altesse Royale, précédée des massiers et suivie du Recteur et des facultés atteignit l'estrade, en salueant gracieusement sur son passage. Elle ne voulut cependant pas prendre un siège sur le trône qu'on lui avait préparé, mais se tint debout au milieu de son brillant entourage.

On s'était entendu pour que les Evêques catholiques présentassent leur adresse dans cette circonstance; en conséquence, leurs Seigneuries, précédés en l'absence du vénérable archevêque de Québec par son coadjuteur Mgr. Baillargeon, évêque de Tloa, s'avancèrent près de l'estrade. Le prélat lut d'abord l'adresse en français, et demanda ensuite qu'il lui fût permis de la faire lire en anglais par Mgr. Moran, évêque de Kingston. Les autres évêques présents étaient NN. SS. Bourget, de Montréal; Giguères, d'Ottawa; Cook, des Trois-Rivières; Pinsonneault, de Sandwich; Fariell, de Hamilton; Larocque, de St. Hyacinthe et Lynch, de Toronto.

Après la lecture de cette adresse, le révérend A. Taschereau, D. C. L. le Recteur nouvellement élu, s'avança et présenta celle de l'Université dans les deux langues. Le Prince répondit en anglais aux deux adresses collectivement et quelques instants après laissa l'appareil au milieu des acclamations de l'assemblée.

Son Altesse Royale visita alors la bibliothèque qui renferme environ 30,000 volumes. "Là, dit le *Courrier du Canada*, a qui nous avons en partie emprunté les détails qu'on vient de lire, le Recteur et quelques autres personnes eurent l'honneur d'être personnellement présentés, à Son Altesse Royale. On remarquait parmi elles l'honorable M. Chauveau, Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada. Le Prince lui parla dans les termes les plus obligeants des progrès qu'a faits l'Instruction publique dans cette partie du pays."

La collection d'instruments de physique, le laboratoire, le musée de médecine et la collection d'instruments de chirurgie sont très complets. Nous avons même entendu des étrangers dire qu'on ne voit rien qui puisse leur être comparé sur ce continent. Les collections de botanique, de géologie et de minéralogie sont aussi considérables et s'accroissent chaque jour. On ne fait que commencer la collection zoologique, mais nous ne doutons nul-

ment qu'avant peu elle ne soit aussi importante que les autres. Après avoir rapidement passé en revue ces trésors de la science, le Prince et sa suite montèrent sur le toit en plate-forme de l'Université. De ce point le panorama que l'on a devant soi est plus beau que celui qui se déroule aux regards du spectateur placé sur la terrasse Durham ou plate-forme érigée sur les ruines du vieux Château St. Louis.

Ce panorama embrasse tout le romantique paysage de la belle et fertile vallée à travers laquelle coule la rivière St. Charles, le St. Laurent, jusqu'au Cap Tourmente, Pile d'Orléans, les jolis villages de Charlesbourg et de Beauport, avec de nombreuses villas et résidences de campagnes d'un côté, et la Pointe Lévi, de l'autre; le coup d'œil ne se trouvant borné que par la haute chaîne de montagnes qui apparaissent dans le lointain.

Le Prince se rendit de l'Université Laval au Couvent des Ursulines, où les jeunes élèves que l'on y avait réunies l'accueillirent au bruit des instruments de musique et lui firent une adresse qui parut vivement l'intéresser. Le Prince, accompagné d'un petit nombre de personnes, visita ensuite le monastère. Le Couvent des Ursulines est le plus ancien qui ait été construit en Amérique. Dès le 28 mars 1639, Madeleine de Chauvigny, épouse du Sieur Grivel de la Peltrie, se dépouilla de tous ses biens pour fonder cette institution. Elle débarqua à Québec, avec trois religieuses de cet ordre et avec les premières Augustines ou Sœurs Hospitalières, le 1er août de la même année. M. de Montmagny, Gouverneur de la colonie, avec toutes les troupes de la garnison et la population entière de la ville, escorta les pieuses femmes jusqu'à la cathédrale, où l'on entonna un *Te Deum* au bruit du tonnerre de toute l'artillerie que possédait alors Québec. Le premier couvent fut bâti en 1641, et c'est dans cette humble demeure que les religieuses se dévouaient à l'éducation des jeunes filles sauvages et des enfants de la ville. Un frêne antique, à l'ombre duquel la Mère Marie de l'Incarnation, bien connue en France par ses écrits, venait enseigner l'alphabet aux petites *sauvages*, est maintenant tout ce qui reste de la vieille forêt, qui, du temps de Champlain, couvrait le site de la future cité. Le couvent actuel est le troisième que l'on a construit; les deux autres ont été successivement détruits par le feu. Le corps principal de l'édifice remonte à 1656; on y a ajouté plusieurs ailes dont l'une, qui renferme la salle de réception, n'a été terminée que l'an dernier. La chapelle où l'on voit de beaux tableaux, elle devenue célèbre par la sépulture qu'on y a donnée à Montcalm à la mémoire duquel on a consacré deux tables de marbre; la première a été placée sur la tombe du héros par Lord Aylmer; la seconde y a été apportée par M. Faribault et d'autres citoyens de Québec, lors du centième anniversaire de la prise de Québec. On a gravé sur celle-ci l'inscription qu'avait, dans le temps, composée l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de France, dont le vaillant et savant marquis était membre.

Les Ursulines ont une académie ou école supérieure de filles, composée d'un pensionnat et d'un demi-pensionnat. Elles ont aussi le pensionnat des filles de l'école Normale Laval de même qu'un externat, lequel est aujourd'hui l'école modèle de filles de l'école normale. Ces diverses écoles renferment environ 400 élèves. Le nombre total des enfants qui ont fréquenté cette institution depuis sa fondation est d'environ 20,000. Le Prince en visitant le couvent des Ursulines, la plus ancienne et une des plus utiles maisons d'éducation de ce genre sur ce continent, lui a donné une marque d'égard on ne peut mieux méritée.

Le soir, il y eut sur l'Esplanade un feu d'artifice qui produisit beaucoup d'effet; mais un triste accident vint gâter le plaisir que lesait éprouver cette partie de la fête. Une plate-forme érigée auprès céda tout à coup sous le poids des personnes qui l'encombraient. Plusieurs d'entre elles se firent des blessures graves et il y en eut même une qui en mourut le lendemain.

Avant de quitter Québec, le Prince visita la citadelle. Cette œuvre de l'art militaire est remarquable non seulement à cause de l'habileté profonde qu'ont déployée ceux qui l'ont accomplie, et des sommes énormes qu'a dû dépenser le gouvernement britannique pour la rendre impenable (bien qu'avec les moyens de destruction que l'on possède aujourd'hui, cette épithète semble n'être plus de mise); mais encore à cause du magnifique spectacle qui se déroule sous les yeux de l'observateur, à une hauteur de 250 pieds au-dessus du niveau du St. Laurent. Ce tableau est d'un caractère tout différent de celui du paysage que l'on contemple du haut de la terrasse Durham ou du toit de l'Université. Au-dessous du promontoire abrupte que forme le Cap-Diamant, le St. Laurent change d'aspect, et les bords escarpés de cette partie de la rive qui fait face à l'observateur donnent au tableau un caractère plus sévère et une couleur un peu plus sombre.

Le 23 août, à 11 heures du matin, Son Altesse Royale quitta

(1) Voir l'histoire de l'Université Laval dans le premier volume du *Lower Canada Journal of Education*, aussi notre livraison de juillet 1850 où se trouve un récit de la célébration du deux-centième anniversaire de l'arrivée de Mgr. Laval au Canada.

Québec, non cependant sans avoir, à plusieurs reprises, témoigné au maître son entière satisfaction de la réception qui lui avait été faite et de l'ordre et du bon goût qui avaient présidé à la fête. La ville elle-même et ses environs n'ont pu manquer d'intéresser vivement le Prince et sa suite.

« Peu de villes, dit M. Marnier, (1) offrent à l'observateur autant de contrastes étranges que Québec, ville de guerre et de commerce perchée sur un roc comme un nid d'aigle, et sillonnant l'océan avec ses navires, ville du continent américain, peuplée par une colonie française, régie par le gouvernement anglais, gardée par des régiments d'Écosse, ville du moyen-âge par quelques-unes de nos anciennes institutions et soumise aux modernes combinaisons du système représentatif, ville d'Europe par sa civilisation, ses habitudes de luxe et touchant aux derniers restes des populations sauvages et aux montagnes désertes, ville située à peu près à la même latitude que Paris, et réunissant le climat ardent des contrées méridionales aux rigueurs d'un hiver hyperboréen, ville catholique et protestante où l'œuvre de nos missions se perpétue à côté des fondations des sociétés bibliques, où les jésuites bannis de notre pays trouvent un refuge assuré sous l'égide du puritanisme britannique. »

Les souvenirs historiques que Québec offre à l'esprit du visiteur ont été ainsi récapitulés par un autre écrivain :

« Et l'histoire ! L'histoire est partout : autour de vous, au-dessous de vous ; du fond de cette vallée, du haut de ces montagnes, elle surgit, elle s'élançe et vous crie : me voici ! »

« La-bas, dans les méandres capricieux de la rivière Saint-Charles le *Cahir-coubat* de Jacques-Cartier est l'endroit même où il vint planter la croix et conférer avec le seigneur Donacoonna. Ici, tout près d'ici, sous un orme séculaire que nous avons en la douleur de voir abattre, la tradition veut que Champlain soit venu planter sa tente. C'est de l'endroit même où nous sommes que M. de Frontenac donna à l'amiral Phipps, par la bouche de ses canons, cette tière réponse que l'histoire n'oubliera jamais. Sous nos remparts s'étendent les plaines où tombèrent Wolfe et Montcalm, où le chevalier de Lévis remporta, l'année suivante, l'immortelle victoire que les citoyens de Québec ont voulu rappeler par un monument. Devant nous, sur la côte de Beauport, les souvenirs de batailles non moins héroïques, nous rappellent les noms de Longueuil, de Ste. Hélène et de Juchereau Duchesnay. Là-bas, au pied de cette tour, sur laquelle flotte le drapeau britannique, Montgomery et ses soldats tombèrent balayés par la mitraille d'un seul canon qu'avait pointé un artilleur canadien. De l'autre côté, sous ce rocher qui surplombe et sur lequel sont perchés, comme des oiseaux de proie, les canons de la vieille Angleterre, l'impétueux Dambourges, du haut d'une échelle, le sabre à la main, chassa des maisons où ils s'étaient établis Arnold et ses troupes. L'histoire est donc partout autour de nous : elle se lève de ces remparts historiques, de ces plaines illustres et elle vous dit : me voici ! »

Québec, fondé par Champlain, en 1608, fut pris par Kirk, en 1629 ; il fut rendu à la France en 1632, et attaqué sans succès par l'Amiral Phipps, en 1690. Wolfe s'en rendit maître en 1759, et Montgomery en fit inutilement le siège en 1775. Il a été bombardé deux fois et en grande partie détruit. Il a été à différentes époques, envahi par des épidémies qui y ont fait des ravages et a plusieurs fois souffert de l'incendie. Les conflagrations qui ont été les plus désastreuses sont celles qui, en 1845, à un mois d'intervalles, réduisirent en cendres les faubourgs St. Jean et St. Roch.

En 1792, le premier parlement du Bas-Canada fut convoqué à Québec, et cette cité demeura le siège du gouvernement de la province inférieure jusqu'à l'Union, quoique le conseil spécial de Sir John Colborne et de Lord Sydenham ait siégé à Montréal. Lord Durham, en 1838, tint son conseil spécial dans les anciennes bâtisses du parlement situées à l'endroit même occupé aujourd'hui par les nouvelles, qu'on ne saurait leur comparer. L'édifice actuel servira de bureau de poste, dès que le siège du gouvernement sera transporté à Ottawa. En 1851, le siège du gouvernement de la Province-Unie, dont on avait fait la translation à Toronto, fut de nouveau rendu à Québec pour quatre ans, d'après le système des capitales alternatives que l'on convint d'adopter à la suite des émeutes de Montréal en 1849. Québec le possède encore aujourd'hui, et probablement pour la dernière fois, en vertu de ce même système.

On suppose que la population de Québec est aujourd'hui de 60,000 âmes, dont près des deux tiers sont français d'origine et les trois quarts catholiques romains. La construction des navires

et le commerce des bois sont les principales sources de prospérité de la ville.

La première de ces industries s'est trouvée depuis peu bien ralentie, et cette circonstance jointe au peu de fertilité du territoire au nord de la ville, et aux crises causées par les changements fréquents du siège du gouvernement a nuí considérablement au développement de la cité de Champlain. Québec n'en fait pas moins des progrès sûrs et continus, quoique moins rapides que par le passé. Les exportations de l'an dernier ont été de \$5,881,290 et les importations de \$3,003,752.

Les rues de la haute et de la basse ville sont étroites et tortueuses comme celles de la plupart des cités du vieux continent ; les pentes rapides que l'on y rencontre à chaque pas et les fortifications dont on l'a entourée sont aussi cause du peu de régularité que l'on trouve dans l'alignement de ses voies publiques.

Les deux plus beaux monuments de Québec sont l'hôpital de marine et la domane. L'intérieur de la cathédrale catholique est d'une architecture riche et imposante. L'Université Laval et le couvent des Sœurs Grises, hors la porte St. Jean, sont aussi de très grands édifices ; ce dernier est surmonté d'une flèche très élégante. On compte six couvents, dont trois furent fondés dans les premiers temps de la colonie. Outre les beaux tableaux de la cathédrale et ceux que renferment les chapelles des Ursulines et du Séminaire, on trouve aussi une galerie appartenant à la famille de feu l'Hon. M. Légaré, et qui renferme des toiles d'un grand prix. La littérature et les beaux-arts ont toujours été cultivés dans la vieille capitale avec beaucoup de succès. Le nombre total des élèves qui, en 1859, ont fréquenté toutes les écoles et les maisons d'éducation de la ville a été de 8,801. On publie maintenant à Québec onze journaux et recueils périodiques, et on y a fondé plusieurs instituts littéraires.

Le bateau à vapeur *Kingston*, à bord duquel Son Altesse Royale et sa suite étaient montés, fut suivi par le *Québec* où se trouvaient les membres des deux chambres du parlement. Trois vaisseaux de l'équipage, le *Styax*, le *Valorous* et le *Flying Fish* les avaient devancés et avaient déjà mouillé l'ancre dans le port de Montréal. En passant devant les anches qui échancèrent le rivage au-dessus de Québec et où stationnent les trains de bois destinés au commerce, les nombreux équipages de ces cajeux accueillirent le Prince par de bruyants *hourrah*, et Son Altesse Royale eut là, pour la première fois, occasion de se faire une idée de cette branche de commerce, une de nos principales sources de prospérité.

La soirée fut délicieuse et le Prince put à loisir jouir de la beauté du paysage qui se déroule en amont du fleuve. Il arriva aux Trois-Rivières à la tombée de la nuit.

On avait élevé un dais sur le quai. Ce dais et la ville entière étaient brillamment illuminés. Son Altesse Royale y fut reçue par le Maire, J. E. Turcotte, Ecuier, membre du parlement provincial, et par une députation du clergé et des citoyens. On lui présenta une adresse à laquelle il répondit.

Les citoyens des Trois-Rivières avaient prié S. A. R. de venir visiter leur ville et les belles chutes de Shawingau, sur le St. Maurice, lesquelles, si l'on en excepte le Niagara, n'ont pas leurs pareilles sur ce continent. Cette invitation ne fut pas acceptée à cause du douloureux accident dont le fils de Son Excellence le Gouverneur-Général avait été victime l'année précédente, lors d'une excursion au même endroit, et tout ce que put faire Son Altesse fut de recevoir l'adresse des citoyens sur le quai. Les Trifluviens supportèrent ce contre-temps de bonne grâce et se portèrent au-devant du Prince avec un zèle qui leur fit le plus grand honneur.

Trois-Rivières tire son nom de la division de l'embouchure de la rivière St. Maurice en trois canaux : elle est, après Québec, la plus ancienne ville du Canada. En 1618, les trahiquants français firent choix de ce poste, placé à mi-chemin entre Québec et Hochelaga, dans le but d'en faire un dépôt et aussi parce qu'il se trouvait moins exposé aux incursions des Iroquois que la dernière localité. Mais, lorsqu'en dépit de mille obstacles, Montréal fut fondé et put pourvoir à sa propre défense, Trois-Rivières tomba dans l'oubli et ce n'est que depuis peu que cette ville a pris des développements.

L'ouverture des terres du St. Maurice, la construction de deux chemins de fer, l'un aux Piles sur cette rivière, et l'autre sur la rive sud du St. Laurent, de Bécancour à Arthabaska, sur le chemin du Grand Tronc, la découverte de mines de fer destinées à remplacer celles qui dans le voisinage de la ville, sont aujourd'hui épuisées, toutes ces circonstances favorables ont donné une nouvelle impulsion au progrès qui s'y fait sentir de mille manières. La population des Trois-Rivières, qui d'après le recensement de 1851, n'était que de 4,800, était en 1857, suivant l'Almanach des adresses publié par M. Lovell de 7000 âmes. La cathédrale, que l'on vient de construire, est une des plus belles

(1) Lettres sur l'Amérique, par X. Marnier, 2 vols. in-12o. Paris, 1860.

églises gothiques de l'Amérique et sous le rapport du goût et de l'élégance elle ne le cède en rien à aucun autre monument du Canada. Le convent des Ursulines, fondé par Mgr. de St. Vallier, en 1677, est un des plus anciens du pays. On y trouve en outre un collège que l'on vient d'ouvrir, deux académies et plusieurs grandes écoles. Le nombre total d'élèves qui ont fréquenté ces institutions en 1859 a été de 1,058. La vieille église de la paroisse est intéressante et l'intérieur en est richement orné. C'est un de ces sanctuaires du bon vieux temps qui disparaissent rapidement de la surface de notre sol. Les rues sont étroites, et les maisons blanchies à la chaux et entourées d'arbres et de parterres donnent à certaines parties de la ville un air d'antiquité qui est loin de déplaire à celui dont les yeux sont fatigués de regarder les teintes rouges de la brique ou le gris sombre de la pierre des constructions plus modernes.

Mais nous voici près de Montréal et toute remarque de ce genre serait probablement loin d'y être accueillie avec faveur.

A mesure que le Prince approchait de la métropole commerciale du Canada, les démonstrations de la joie populaire sur les deux rives du St. Laurent, devenaient de plus en plus fréquentes. On entendait les joyeuses sonneries des cloches des jolis villages de Lanoraie, de Varennes, de Verchères et de Boucherville qui se mêlaient au bruit du canon et à celui de la mousqueterie; partout l'on avait hissé des drapeaux. Une flotte de bateaux à vapeur pavillés de mille couleurs et ornés de verdure descendit le fleuve pour aller à la rencontre du Prince. Ces bateaux, au nombre de plus de vingt, avaient presque tous des troupes de musiciens et étaient encombrés de citoyens. Au-dessous de l'île Ste. Hélène ils trouvèrent les deux steamers le *Kingston* et le *Québec*. Alors eut lieu une scène difficile à décrire. Le tonnerre de l'artillerie, les acclamations de la multitude, la musique des bateaux jouée sans ensemble tout cela produisit un tel vacarme qu'il est probable que les échos du St. Laurent n'en répétèrent jamais de pareil. Mais tout ce bruit fut en pure perte: le mauvais temps continuant toujours, il avait été décidé que le débarquement n'aurait lieu que le jour suivant et les bateaux en furent quittes pour rebrousser chemin et revenir jeter l'ancre dans le port.

Le jour suivant, samedi, le 13 août, le Prince fut reçu sur le quai de Montréal par le Maire et les fonctionnaires de la Cité. Le vaisseau qui le portait vint se ranger le long du quai, et les dignitaires qui se trouvaient dans le pavillon de même que la foule amassée sur le beau revêtement en pierre de taille qui borde les quais et sur les nombreux steamboats et les embarcations de toutes sortes qui se trouvaient dans le port, purent contempler à loisir le jeune et joyeux Prince, revêtu de son costume militaire et debout sur le pont du vaisseau. Tout dans sa contenance faisait contraste avec l'extérieur quelque peu sombre des nobles personnages qui l'entouraient.

En descendant du navire, le Prince fut accueilli par C. S. Rodier, écuyer, Maire de la Cité, qui conduisit Son Altesse à une estrade que l'on avait dressé sous le pavillon. M. Rodier portait, dans cette circonstance, un costume à peu près semblable à celui du Lord Maire de Londres. Il présenta à Son Altesse Royale l'adresse de la Cité et la lut en anglais et en français. Après la réponse du Prince, l'enthousiasme et la foule échelonnée le long des quais ne connut plus de bornes et de bruyantes acclamations se mêlèrent au bruit des canons que l'on tirait sur le port, à bord des vaisseaux et sur l'île Ste. Hélène. Toutes les cloches des églises de la Cité avaient été mises en branle; mais au-dessus de leurs voix joyeuses dominait celle du Gros-Bourdon de Notre-Dame, la cloche la plus grosse de ce continent; et, sinon la plus grosse, du moins une des plus grosses du monde.

Il se forma alors une procession qui défila le long des rues St. Paul, Notre-Dame, St. Jacques et d'autres rues jusqu'au Palais de l'Exposition. Les sociétés nationales et la milice faisaient haie de chaque côté de la route qu'elle suivait et au-dessus de laquelle on avait suspendu d'innombrables drapeaux. Toutes les variétés des couleurs britanniques avaient été déployées; elles étaient naturellement les plus nombreuses; cependant les couleurs françaises et américaines flottaient en bien des endroits. Par les soins du comité de réception, qui occupait un des premiers rangs dans le cortège, on avait, dans certaines parties de la Cité élevé à grands frais des arcs de triomphe richement et solidement établis. Les regards des spectateurs se portaient surtout sur plusieurs compagnies de milice venues de Boston et d'autres villes de la république voisine; elles étaient chacune précédées de leurs musiques. L'uniforme de ces soldats citoyens était d'une grande richesse. La présence des Sauvages de Caughnawaga ne contribua pas peu non plus à donner de l'intérêt à la fête; ces Sauvages sont un des quel-

ques restes de la nation des Iroquois, autrefois si puissante. Les enfants de toutes les écoles de la ville, réunis par groupes en différents endroits sur le passage de la procession, saluaient le Prince par le chant de l'hymne nationale. Les élèves Canadiens-Français des écoles chrétiennes s'étaient installés sur la plate-forme que l'on avait construite devant le Palais de Justice et chantaient: "*A la claire Fontaine*" et d'autres chansons populaires du pays.

Le Prince et sa suite arrivèrent à 11 heures au Palais de l'Exposition et à la porte d'entrée qui s'ouvre sur la rue de l'Université ils furent reçus par le Président, le Secrétaire et les membres du sous-comité du Bureau des Arts et Manufactures. Comme ils pénétraient dans le Palais, la société d'*Oratorio*, placée sous la direction de M. Fowler, professeur à l'école normale McGill, fit entendre le chant de l'hymne national. Son Excellence, le Gouverneur-Général lut alors une adresse à laquelle Son Altesse répondit de la manière suivante:

"Messieurs.—J'accède de tout cœur à la demande que vous me faites, demande qui m'est d'autant plus agréable qu'elle m'est adressée par l'entremise de mon bon ami, votre excellent Gouverneur-Général.

"Je sais la position qu'a occupée le Canada dans la grande exposition de 1851, ouverte sous les heureux auspices de la Reine et du Prince Epoux, et cette collection, des produits de votre sol et de ceux de l'art et de l'industrie du Canada, formée dans le même but quoique moins considérable, est plus intéressante encore pour votre pays. Votre entreprise a donc tous les droits aux vœux ardents que je fais pour son succès. Elle réalisera, je le souhaite et je l'espère tout que vous en attendez."

Sa Seigneurie l'Evêque Anglican de Montréal fit alors une prière; puis le Prince et sa suite firent le tour du palais de l'exposition. En passant par la partie de l'édifice où l'on avait exposé la collection de minéralogie, Son Altesse Royale conversa quelque temps avec M. le Professeur Dawson, Président du Bureau et avec Son Excellence le Gouverneur-Général qui lui indiquaient les échantillons les plus intéressants. Le Prince entra dans le compartiment réservé aux beaux-arts quand Sa Seigneurie l'Evêque Anglican en sa qualité de Président de la Société des arts et quelques autres membres de cette institution vinrent l'y accueillir. Sa Seigneurie fit alors savoir à Son Altesse que le conseil désirait lui offrir un des tableaux de la collection exposée. Son Altesse fit choix de l'aquarelle de M. Way représentant l'escadre du Prince à l'ancre, à l'embouchure du bassin de Gaspé. Le Prince et sa suite revinrent ensuite sous le dais et Sir Edmund Head, après avoir annoncé l'assentiment de Son Altesse, s'exprima en ces termes: "Par ordre de Son Altesse Royale, je déclare que cette exposition est ouverte."

Toute cette cérémonie ne dura pas plus d'une demi-heure et se termina par le chant de l'*Alleluia* exécuté en chœur.

L'édifice destiné à l'exposition provinciale et dont on se propose de faire un *Conservatoire des Arts et Métiers*, a été construit sous la direction de la Chambre des Arts et Manufactures. Le corps principal a 184 pieds de longueur, les deux ailes, qui forment réunies un transept, ont en tout 124 pieds. La charpente de l'édifice est en fer entouré de briques; il y a deux galeries tout autour. L'exposition, dans ses divers départements, était aussi intéressante que le court espace de temps que l'on avait eu pour s'y préparer avait pu le permettre.

Immédiatement après, le Prince se rendit à la Pointe St. Charles pour l'inauguration solennelle du Pont Victoria, cérémonie qui a été l'occasion sinon le but de tout son voyage. Un soleil ardent avait remplacé le temps pluvieux de la veille et du matin: les parapets en pierre de l'avenue du pont étaient garnis, sur deux rangs, de dames que leurs ombrelles protégeaient difficilement contre l'intense chaleur; l'entrée du pont était bordée de gradins occupés par les membres du parlement et d'autres privilégiés: le privilège consistait surtout à se trouver à l'ombre; entassé entre le mur et l'espace qu'il était prudent de laisser à la locomotive, on ne pouvait voir rien autre chose que les chars dans le court instant de leur passage. Le seul point d'où l'on jouissait d'un spectacle vraiment digne d'être vu, se trouvait sur la galerie érigée sur le mur, d'où l'œil pouvait contempler toute la ville de Montréal, qui de là paraît former une courbe avec le fleuve, fait étinceler ses clochers et ses dômes convertis de ferblanc, étale ses superbes quais et la longue file de hautes constructions qui bordent le port, et gravit en arrière les basses de la pittoresque montagne qui la couronne. L'île verdoyante de Ste. Hélène, la belle nappe d'eau du fleuve tranquille à quelque distance du pont, les rapides qui viennent s'y briser et s'étendent au-delà de perte de vue, de l'autre côté, la rive lointaine du St. Laurent, enfin le pont lui-même, gigantesque poutre recouverte d'une lame d'argent, que l'industrie de l'homme a jetée sur le grand fleuve; tout cela formait à la fois

le plus riant et le plus imposant tableau, que le soleil inondait de ses plus vives lumières.

Dès que le convoi royal parut une saive d'artillerie fut tirée de la grève au-dessous du pont; l'Élé Ste. Hélène et les vaisseaux de guerre dans la port répondirent et l'on eût vraiment dit que l'on voulait démolir l'œuvre cyclopéenne qu'il s'agissait d'inaugurer. Les flocons d'une blanche fumée s'élevaient de tous côtés et montaient lentement dans le calme atmosphère comme des flots d'encens.

Un immense *hourrah* accueillit le char du Prince, voiture richement ornée que la Compagnie du Grand Tronc avait fait faire pour la circonstance; les innombrables et les ombrelles s'agitèrent sur toute la ligne, et les vives clameurs parties de la gare furent répétées par la foule qui se trouvait au dehors. Le Prince et sa suite monterent sur une vaste plateforme élevée au niveau de l'architrave, et l'Honorable John Ross, Président du Conseil Exécutif, Ministre de l'Agriculture et Président du Bureau de Direction de la Compagnie du Grand Tronc, présenta à S. A. R. l'adresse suivante :

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale :

Les Directeurs de la Compagnie du Grand Tronc de chemins de fer du Canada, prient Votre Altesse Royale de leur permettre de lui souhaiter respectueusement la bienvenue dans cette province.

Le Parlement du Canada a profité de l'occasion que lui offrait l'achèvement du Pont Victoria, pour inviter Notre Très-Gracieuse Souveraine à visiter cette partie de ses domaines; et en vous souhaitant la bienvenue comme représentant de Sa Majesté, le Parlement a cru pouvoir citer avec un légitime orgueil ce grand monument, comme un exemple de ce que peut accomplir l'esprit d'entreprise et de progrès de ce pays, aidé comme il l'a été de l'capital et du savoir-faire de la mère-patrie.

Le Pont Victoria (Votre Altesse se Vignera point) a été construit en dépit des plus grands obstacles dont le génie civil puisse avoir à triompher. C'est le chaînon qui relie onze cent milles de chemin de fer, qui s'étendent depuis l'extrémité ouest du Canada presque jusqu'à sa frontière de l'est, et qui lorsque la rigueur du climat nous ferme la voie du St. Laurent offre une autre issue à notre commerce.

Cette grande voie nationale a été construite au moyen de l'immense capital que la sage politique et la généreuse protection du Parlement de ce pays ont su attirer des Îles Britanniques; et telle qu'elle est aujourd'hui complétée, non-seulement elle développera le commerce intérieur de cette vaste province; mais encore elle lui assurera une large part du transit de plus en plus considérable des régions de l'Ouest.

Le Canada possède aujourd'hui un système complet de chemins de fer, combiné avec une navigation intérieure d'une étendue sans égale, et en s'avancant vers l'Ouest V. A. R. trouvera les meilleures preuves de la sagesse et de l'énergie qui ont été ainsi employées au développement des ressources de cette province.

Les Directeurs ont maintenant à exprimer à Notre Très-Gracieuse Souveraine et à Votre Altesse Royale leur profonde reconnaissance pour la faveur qui leur a été accordée de voir leur entreprise honorée de votre présence, et ils prient Votre Altesse Royale de vouloir bien achever et inaugurer en ce moment le Pont Victoria, afin que le plus grand ouvrage que la science de l'ingénieur civil ait accompli de nos jours, rappelle à jamais l'heureuse circonstance du premier voyage de l'héritier présumé de la couronne d'Angleterre dans sa loyale province du Canada.

Son Altesse Royale fit à cette adresse la réponse suivante :

Messieurs,—C'est avec une double émotion, que me causent et la nature agréable du devoir que je suis appelé à remplir, et l'admiration du grand spectacle qu'offre à mes yeux ce triomphe de la science, que je me rends à votre demande et qu'au nom de Sa Majesté j'inaugure un monument dont la grandeur n'est surpassée ni par ceux de l'Égypte ni par ceux de Rome, de même qu'elle est sans égale à notre époque, où, cependant, le génie de l'invention et des grandes entreprises est sans cesse à l'œuvre.

Je regrette que le grand homme dont le nom est maintenant doublement inscrit au livre de l'histoire de mon pays enregistre toutes ses

glories, n'ait pas pu vivre pour voir ce jour. Je regrette que la maladie tienne éloigné d'ici son collaborateur, celui qui lui aida à préparer et à exécuter cette vaste entreprise; mais à eux, à la maison distinguée qui a dirigé cette œuvre, à tous ceux qu'elle a employés pour y travailler, non moins qu'à vos compatriotes, dont les efforts énergiques ont enfanté le projet dont l'exécution est aujourd'hui terminée, la grande société humaine de l'Amérique du Nord doit toute sa reconnaissance.

Notre Souveraine a montré comme elle savait apprécier la grandeur et l'importance de cette entreprise, en me donnant une mission aussi importante, pour célébrer sur le lieu même et de sa part, l'achèvement d'un monument qui, dorénavant, portera son nom, et donnera aux générations futures une nouvelle preuve ajoutée à tant d'autres de l'heureuse industrie du grand peuple dont la Providence lui a confié les destinées.

Puisse cette cérémonie être d'un heureux augure à tous ceux qui y prennent part! Puisse ce chemin de fer et ce pont, qui lient les deux grandes divisions, réaliser toutes les espérances de ceux qui les ont entrepris; puissent-ils être dans le grand avenir qui s'ouvre pour cette province la source permanente d'une prospérité sans limites!

Aussitôt après la lecture de cette réponse, M. Hodges, le constructeur du pont, présenta au Prince une élégante truelle d'argent, et une médaille d'or commémorative de la circonstance, et S. A. R. posa elle-même la dernière pierre qui couronne la grande porte du pont. Cette partie de la cérémonie se passa sous un arc de triomphe richement décoré et sur lequel on lisait cette inscription : " *Finis coronat opus.*" Le Prince et sa suite descendirent ensuite l'estrade aussitôt après que la musique des carabiniers eut exécuté le *God Save the Queen*, et ils reprirent leurs places dans les chars, qui se dirigèrent vers le centre du tube. Là le Prince inséra lui-même, à coups de maillet, un rivet d'argent, le seul qui restât à

poser. De retour à la gare du chemin de fer, S. A. R. prit part à un déjeuner que lui offrait la Compagnie du Grand Tronc et qui réunissait plus de six cents convives. Après que les toasts d'usage à la Reine et au Prince Albert eurent été portés, S. E. le Gouverneur Général proposa la santé du Prince de Galles. Ce dernier répondit en proposant le toast suivant : " A la santé du Gouverneur Général, à la prospérité du Canada et au succès de la Compagnie du Grand Tronc."

S. A. R. visita ensuite les ateliers de la Compagnie et reçut des ouvriers qui avaient travaillé à la construction du pont une adresse, à laquelle elle fit la réponse suivante :

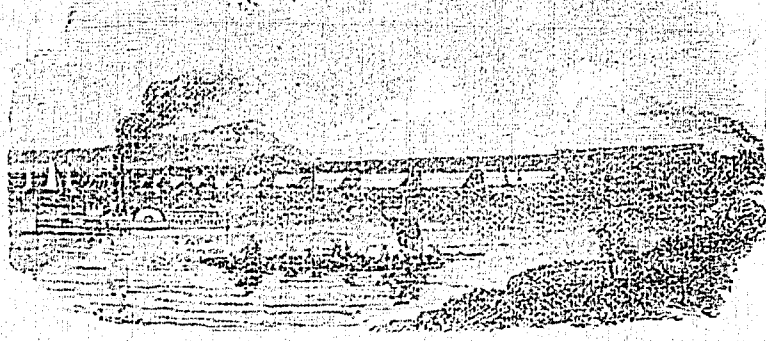
Messieurs,—Je reçois avec une satisfaction toute particulière cette adresse de la part des artisans et des ouvriers qui, à la sueur de leurs fronts et par plus d'une rude journée d'un labeur intelligent, ont contribué à élever à la gloire de leur patrie, ce monument qui ne fait pas moins d'honneur aux mains qui l'ont construit qu'aux intelligences qui l'avaient conçu. Je pleure avec vous la perte de Robert Stephenson. Vos regrets me rappellent trop bien que son père, aussi célèbre que lui, était sorti de vos rangs.

L'Angleterre ouvre à tous ses fils la même carrière; nul succès n'y est impossible au génie aidé de l'honnêteté et de l'industrie. Tous ne peuvent pas, il est vrai, remporter le prix; mais tous peuvent lutter pour l'obtenir, et dans cette lutte la victoire n'appartient ni au riche, ni au puissant, mais à celui à qui Dieu a donné l'intelligence et qui a cultivé dans son cœur les qualités morales qui constituent la véritable grandeur. Je vous félicite sur le succès de votre œuvre. J'ai le plus vif espoir qu'elle prospérera; et je vous souhaite de tout cœur, à vous qui avez si bien exécuté cette grande entreprise, et à vos familles, tout le bonheur que vous pouvez désirer.

Le Prince se retira au milieu des applaudissements et des acclamations des ouvriers, naturellement enthousiasmés de cette remarquable réponse.

Ainsi se trouvait terminée, de la plus brillante manière, une entreprise que l'on avait autrefois regardée comme impossible, et qui même, il y a quelques années, semblait à d'excellents ingénieurs présenter des difficultés presque insurmontables.

On attribue la première idée d'un pont sur le St. Laurent à l'Honorable John Young, et le passage suivant d'un article qu'il publia dans le journal *The Economist*, à Montréal, en 1846,

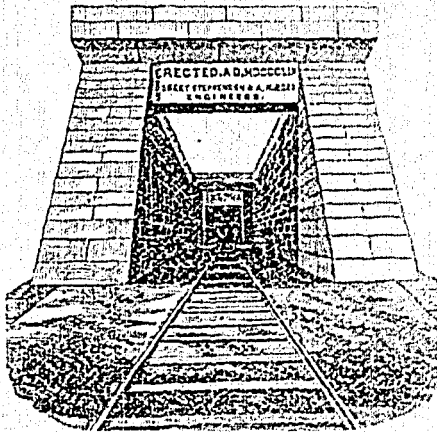


paraît justifier cette assertion. Il s'agissait alors du point de départ du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, avant qu'il fut question du Grand Tronc, avec lequel nos lecteurs savent que cette ligne a fini par s'amalgamer.

« Mais où devra être le terminus du chemin de fer ? Si on le place à Longueuil, ou devant la ville, un peu plus haut que l'île Ste. Hélène, des quais longs et solides (vu le peu de profondeur de l'eau) devront être bâtis, pour permettre aux trains destinés au transport des marchandises d'attendre les vaisseaux qui viennent de l'intérieur. Il faudra des bateaux à vapeur pour traverser les passagers, et la conséquence nécessaire c'est qu'une grande partie du commerce devra se faire de l'autre côté de la rivière. Mais une objection beaucoup plus grave, c'est que précisément dans le temps où l'on a le plus de besoin d'un chemin de fer pour écouler les produits accumulés de l'intérieur du pays qui doivent être envoyés en Europe, c'est-à-dire, l'automne et le printemps, toute communication devient impossible. Comment donc surmonter cette difficulté ? Je réponds, en jetant un pont sur le St. Laurent. Ce n'est ni une vision, ni une utopie ; je parle avec connaissance de cause lorsque je dis qu'un tel projet est parfaitement réalisable. Ce pont devrait être bâti un peu au-dessous de l'île des Sœurs, là où la rivière est peu profonde et où l'effort des glaces n'a pas une violence comparable à celle que l'on rencontre plus bas. »

Ce fut sous la direction de cette même Compagnie du St. Laurent et de l'Atlantique et d'après les conseils de M. Young, que l'ingénieur Morton fit le premier relevé des endroits où l'on pensait pouvoir tenter une pareille construction, et le site qu'il indiqua comme le plus favorable, fut à peu de chose près celui qui fut choisi plus tard par la Compagnie du Grand Tronc.

Lorsque cette Compagnie se décida à tenter l'entreprise, M. Keefer, M. A. Ross et le célèbre ingénieur Stephenson, furent tour à tour consultés, et la part plus ou moins grande que chacun d'eux peut avoir eue dans la conception du plan qui fut plus tard exécuté, a été le sujet d'une polémique que nous n'entreprendrons point de juger.



Ce fut sur le rapport définitif du célèbre Stephenson que la Compagnie contracta avec MM. Jackson, Peto et Betts, le 29 septembre 1853. Le coût total ne devait pas excéder un million et demi sterling. On se mit à l'œuvre de bonne heure dans Pété de 1851.

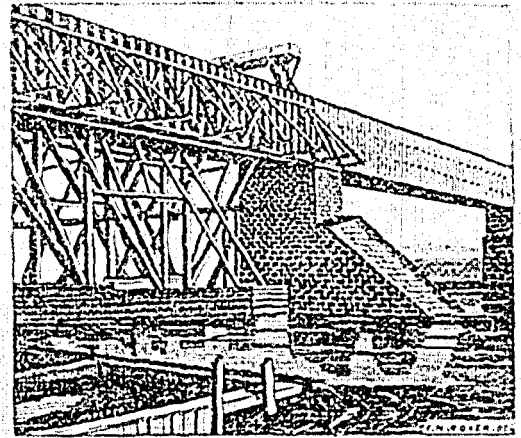
Pour construire les piliers on coulait au fond de la rivière une énorme caisse ouverte aux deux bouts, revêtue ensuite d'argile et d'une double rangée de pieux. On pompait l'eau, et dans cette sorte de maison, parfaitement étanche, on travaillait dans le lit même du fleuve. L'on eut d'abord de très grandes difficultés à vaincre, à raison des blocs de pierre et des sables mouvants qu'il fallait enlever. Le premier caisson fut solidement établi le 22 juillet 1854, et l'on y donna un lunch à la suite duquel on dansa gaiement sur le lit du St. Laurent. La même cérémonie se renouvela pour la pose de la première pierre du dernier pilier, le 15 août 1859. Le 17 septembre de la même année, les ingénieurs envoyés d'Angleterre firent l'essai des tubes qui étaient complétés, et le 24 novembre le premier convoi traversa le fleuve.

Les quatre gravures que nous donnons représentent : 1o. Une vue du pont prise de St. Lambert et du côté ouest ; 2o. L'entrée du pont ; outre la première inscription, sur la porte extérieure, il y a, sur l'architrave, au-dessus de l'entrée des tubes, celle-ci : « Bâti par James Hodges pour Sir Samuel Peto, baronnet, Thomas Brassey et Edward Ladd Betts, entrepreneurs ; » 3o. Une vue d'un tube

en construction avec l'échafaudage ; 4o. Une coupe transversale d'un des piliers avec son brise-lame et la coupe transversale du tube qui s'y appuie. (1)

Les tubes se composent de plaques de fer rivées les unes aux autres, et qui avaient été expédiées d'Angleterre toutes numérotées, et prêtes à poser. On peut juger du nombre prodigieux de calets qui ont dû être faits pour arriver à un tel résultat.

M. Boxer décrit ainsi la pose des rivets, une des choses les plus curieuses parmi toutes les étonnantes opérations dont se compose un tel travail.



« Les rivets sont d'un pouce de diamètre et sont disposés par rangs. On les chauffait au rouge dans des fournaux portatifs, qui suivent les ouvriers à mesure qu'ils avaient à se déplacer. Des jeunes garçons les retiraient ensuite de ces forges avec des tenailles et les jetaient aux ouvriers placés plus haut sur l'échafaud ; l'adresse avec laquelle ces enfants lançaient ainsi les rivets tout brûlants et leur faisaient décrire juste la courbe voulue pour atteindre l'endroit indiqué, était vraiment remarquable. Les rivets étaient placés tout rouges dans les trous destinés à les recevoir, et leurs extrémités aplatties à coups de marteau.

La tête du rivet ainsi formée était encore bien imparfaite ; on la finissait en y adaptant, à coups de marteau, un outil d'acier, dont l'extrémité concave lui donnait le poli nécessaire. La contraction qu'éprouvent les rivets en se refroidissant terre avec une force incroyable les diverses plaques de fer les unes contre les autres.

Il fallait n'avoir point les nerfs trop impressionnables pour se risquer à aller voir de près ces travaux. A mesure que vous vous avanciez dans le tube obscur, le bruit sourd des coups de marteau se répétait tout autour de vous avec des vibrations de plus en plus saisissantes ; et lorsque vous arriviez au milieu de cet étrange atelier, vous éprouviez des sensations difficiles à décrire.

Les coups de marteau n'avaient plus ces sons cavernaux et prolongés, qu'on leur trouvait de loin ; mais ils tombaient avec un fracas métallique qui menaçait de vous rompre le tympan ; l'obscurité profonde, la sinistre lueur des fournaises, les rivets lancés d'un côté et de l'autre comme des traits de feu, et les formes étranges et sombres qui paraissaient se mouvoir comme autant de fantômes, tout cela produisait sur l'imagination un effet tel qu'un classique aurait pu se croire dans l'autre de Vulcain entouré des cyclopes forgeant les foudres de Jupiter. »

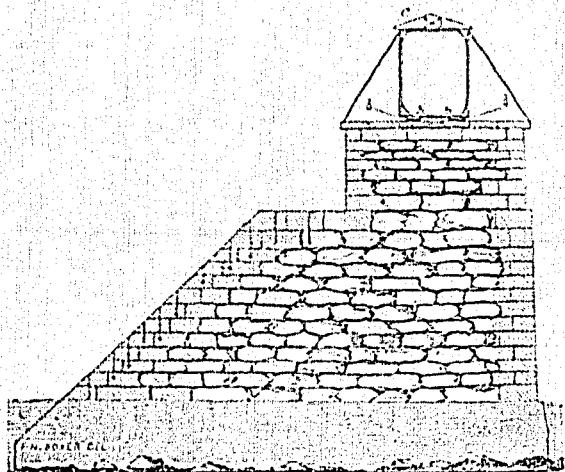
Les piliers du pont sont comme on le voit revêtus d'un talus ou brise-lame des plus formidables ; ils sont en pierre de taille à l'extérieur et remplis à l'intérieur de grosses pierres ou cailloux unis ensemble par un ciment hydraulique. Quant aux tubes les dispositions qui ont été faites pour obvier à la dilatation et à la contraction sont tellement compliquées qu'il nous serait difficile d'en rendre compte dans une esquisse comme celle que nous pouvons donner.

Le pont dit Britannia au détroit de Menai servant à unir l'Angleterre l'île d'Anglesey et l'île de Menai était avant le pont Victoria le plus grand pont de fer-tube qu'il y eût au monde. Il fut terminé en 1850 et construit sous la direction et d'après les plans de Robert Stephenson. Il sera peut-être curieux de com-

(1) Nous devons l'usage de ces gravures à la politesse de M. Lovell et de MM. Hunter et Pickup, Editeurs du Victoria Bridge Guide, par F. N. Boxer, que nous citons.

parer les principales dimensions et statistiques de ces deux grands monuments de l'industrie moderne. La longueur du Pont Victoria sans compter les terrassements est de 6,600 pieds; celle du pont de Ménéai est de 1,513 pieds; compris les terrassements la longueur est pour le premier de 9,081 et pour le second de 1811. Le pont de Ménéai n'a que deux piliers celui de Montréal en a 21. Le plus long espace d'un pilier à l'autre est de 460 pieds pour le pont Britannia et c'est là le fait le plus étonnant dans cette construction dont la hardiesse sous ce rapport est vraiment gigantesque. Le plus grand espace entre deux piliers du Pont Victoria n'est que de 330 pieds. La maçonnerie de ce dernier contient trois millions de pieds cubés, celle du pont Britannia n'en contient que 1,300,000, c'est-à-dire beaucoup moins de la moitié. Les tubes du premier contiennent 8000 tonneaux de fer, ceux du second 1825. Il serait entré en tout 10,000 tonneaux de fer dans la construction du pont Victoria. Les tubes du pont de Ménéai contiennent un million de rivets, ceux du pont de Montréal deux millions.

Tel est en lui-même le monument que S. A. R. est venu inaugurer. Quant aux résultats pratiques de cette grande entreprise et à son influence sur le commerce de l'Amérique du Nord, nous nous permettrons de reproduire ce que nous en avons dit dans notre *Petite Revue Mensuelle* de décembre dernier.



“ L'achèvement du pont Victoria acquiert une nouvelle importance par le fait qu'il coïncide avec celui de notre grande ligne de chemins de fer jusqu'à la Rivière du Loup, à 114 milles au-dessous de Québec sur la rive sud du St. Laurent, et avec l'achèvement très prochain d'une autre ligne qui relie Chicago avec la Nouvelle-Orléans; tandis que d'un autre côté la ligne du Grand Tronc complétée jusqu'à Sarnia se trouve reliée avec le Détroit et Chicago. Ainsi l'année prochaine, il n'y aura que quatre jours entre la Nouvelle-Orléans, et Portland ou la Rivière du Loup. On ira de l'Océan au golfe St. Laurent, en passant le long des grands lacs et du Mississipi, jusqu'au golfe du Mexique, en moins d'une semaine. Il y a, en effet, de Portland à Chicago 1129 milles qui seront parcourus en 48 heures, de Chicago au Caire 365 milles et 18 heures, du Caire à Columbus 35 milles, c'est-à-dire une heure et demie, de Columbus à la Nouvelle-Orléans 526 milles et 26 heures, en tout, 2045 milles et 934 heures. Déjà un contrat a été fait entre le gouvernement des États-Unis et celui du Canada par suite duquel une mallo préparée à Chicago a laissé cette ville le 24 novembre et s'est rendue par la voie du Grand Tronc à Portland d'où elle a été expédiée pour l'Europe le 26. “ Que la compagnie du Grand Tronc, dit un journal de Chicago garantisse un intérêt raisonnable à celle du Michigan Central, ou de la branche nord du Michigan Southern, renouvelle tout le roulant et déplace une lisse pour la mettre à cinq pieds et demi de l'autre, et ses chars pourront venir directement à cette cité; le grain pourra être chargé ici tout l'hiver et déchargé dans des vaisseaux à Portland pour être de là expédié à Liverpool. Comme c'est aujourd'hui cependant, nous n'aurons qu'un seul transport et pour cette raison, nous préférons un grand changement dans les affaires de cette cité durant les trois années prochaines. Les importateurs de Chicago peuvent acheter leurs marchandises directement de Liverpool, et il faudra de douze à quinze jours seulement pour les placer ici sur leurs comptoirs. Les immigrants trouveront aussi dans cette ligne tout ce qu'ils peuvent désirer et la facilité de pouvoir prendre des traites sur l'agent de la compagnie, de manière à obvier aux risques qu'il y a toujours à porter des sommes considérables en voyageant ”

“ En deux mots, une grande partie du trafic de l'ouest et du sud-ouest des États-Unis avec l'Europe et les États du littoral de l'Atlantique, les voyageurs, les malles et l'émigration européenne qui se dirige vers le

centre de notre continent, vont prendre la route du Canada. Il est un fait très curieux, c'est que le parcourra de cette immense voie ferrée—ou plutôt de cette rivière qui ne coule point, pour renverser la définition de Pascal qui appelait les rivières des chemins qui marchent—traverse précisément l'immense territoire que la France possédait autrefois en Amérique, le Canada et la Louisiane, échelle de missions, de forts et de postes de commerce que nos héros qu'on a tant de peine à créer et à défendre. Tandis qu'ils s'exposaient pour se rendre de Québec à la Nouvelle-Orléans à tant de fatigues et de périls, si on leur eût prêté que l'on ferait cette même route en carrosse, et dans moins de trois jours, qu'eussent-ils pensé? Ne pourrait-on point parodier un vers célèbre et dire

Quel rêve, ô mon pays... et ce fut ton destin!”

(A continuer.)

Petite Revue Mensuelle.

L'année 1860 va se terminer au milieu d'une situation toute nouvelle en Europe et en Amérique, et ne laissera peut-être à l'année 1861 qu'à parler et à sanctionner deux importantes révolutions dans l'histoire des deux continents.

Celle de ces révolutions qui, géographiquement, nous touche de plus près que l'autre, vient à peine de se manifester, et déjà elle a pris une importance qu'on ne saurait nier. Nous voulons parler du mouvement de séparation qui menace de scinder en deux grandes républiques, la patrie de Washington et de Franklin. Il est vrai qu'à plusieurs reprises l'agitation causée par la question de l'esclavage a pris des proportions bien menaçantes, et que, chaque fois, le bon sens et le patriotisme du peuple américain ont conjuré le danger. Beaucoup espèrent même que la crise provoquée par l'élection de M. Lincoln à la présidence et par le triomphe du parti abolitionniste, passera comme tant d'autres. Mais l'attitude énergique qu'a prise la Caroline du Sud, où l'on arbore le drapeau du palmier et d'une seule étoile, et où l'on discute maintenant (ce qui est beaucoup plus grave) le plan d'une nouvelle constitution, empêche que l'on puisse se livrer à un semblable optimisme. La Georgie, l'Alabama, la Caroline du Nord, la Virginie, la Louisiane et jusqu'au Texas paraissent entrer franchement dans le mouvement, qui se précipite de jour en jour au lieu de se ralentir, et qui emprunte sans doute aux souvenirs de la première révolution américaine, un calme et une délibération froide et pratique beaucoup plus effrayants que les démonstrations populaires les plus tumultueuses et les plus violentes.

Il s'en faut encore de seize ans qu'un siècle se soit écoulé depuis la déclaration d'indépendance, et déjà l'union fédérale est à la veille de se rompre. Le vaste développement qu'elle a pris, sa force d'expansion, qui menaçait d'envahir l'Amérique toute entière, n'ont pu étouffer les germes de dissolution qu'une institution contraire aux principes de la république et encore plus à ceux du christianisme, avait implantés dans son sein; et peut-être même ses succès et son exubérance ont-ils contribué à hâter l'heure fatale.

Mais tandis que la grande république américaine va se diviser, se fractionner peut-être, les divers royaumes dont se compose l'Italie moderne, sont maintenant, à l'exception de Rome et d'un tout petit territoire environnant, et de la Vénétie, réunis sous une même monarchie. Le parlement sarde sera bientôt le parlement italien, et Victor Emmanuel, qui a su congédier à temps son précurseur Garibaldi, a eu le soin de se faire saluer publiquement par lui du titre de Roi d'Italie. Ces peuples trouveront-ils dans l'unité le bonheur que les États du Sud de l'Union Américaine paraissent vouloir chercher dans la séparation? C'est ce dont il est au moins permis de douter. Du reste, M. de Montalembert, M. Cochin et plusieurs autres catholiques éminents, sont d'avis que puisque l'on veut tenter cette grande expérience, on ne doit point la tenter à demi. Le premier a signifié à M. de Cavour, avec cette verve mordante qui le caractérise, que s'il ne voulait point tolérer le Pape, le plus incontestablement italien de tous les souverains de la péninsule, il était tenu, en honneur, de chasser l'Autriche de la Vénétie, chose qui n'est peut-être pas aussi facile que de vaincre avec cinquante mille hommes une armée de huit mille hommes prise à l'improviste. M. de Montalembert appuie aussi cette invitation, ou plutôt ce défi, sur la profonde horreur que le gouvernement autrichien a toujours inspirée aux populations de la Vénétie, beaucoup plus encore qu'à celles de la Lombardie. Le passage suivant d'Italia, par Théophile Gautier, qui nous tombait sous la main en même temps que la lettre de M. de Montalembert, confirme cette assertion d'une manière bien pittoresque.

“ C'était la fête de l'empereur d'Autriche. Tout ce bacchanal avait lieu en l'honneur du César allemand. Les batteries de la Giudecca et de Saint-Georges nous envoyaient en plein leurs volées, et bien des vitres avaient été brisées dans le voisinage. Avec le jour le tapage recommença de plus belle. Les frégates tiraient et alternaient avec les batteries; les cloches tintaient dans les mille clochers de la ville; des feux de file et des feux de peloton crépitaient sur le tout à intervalles réguliers. Cette poudre brûlée, montant de toutes parts en gros nuages, était l'encens destiné à réjouir le nez du maître, si du haut de son trône de Vienne il tournait la tête du côté de l'Adriatique. Il nous



sembla que, dans ces hommages à l'empereur, il y avait une certaine ostentation d'artillerie, un certain luxe de fusillades à double entente. Ce compliment de fête à coups de canon était à deux fins, et il ne fallait pas grande malice pour le comprendre.

" Nous courûmes à la Piazza. On chantait un *Te Deum* dans la cathédrale. La garnison, en grande tenue, formait le quarré sur la place, s'agenouillant et se relevant au signe des officiers, suivant les phases de l'office divin. Un brillant état-major, tout chamarré de dorures et de décorations, occupait le centre et scintillait orgueilleusement au soleil; puis, à de certains moments, les fusils s'élevaient avec ensemble, et un feu de file admirablement nourri faisait envoler dans l'azur de blancs tourbillons de colombes effarées. Les pauvres pigeons de Saint-Marc, épouvantés de ce tumulte, et croyant qu'au mépris de leurs immunités il s'agissait pour eux d'une immense crapaudine, ne savaient où se fourrer; ils se heurtaient dans l'air, fous de terreur, se cognaient aux corniches, et fuyaient à tire-d'aile à travers les dômes et les cheminées; puis, le silence se rétablissant, ils revenaient becqueter familièrement à leurs places ordinaires, aux pieds mêmes des soldats, tant est grande la force de l'habitude.

" Tout cela se passait dans la solitude la plus complète. La Piazza, toujours si fourmillante, était déserte. A peine quelques étrangers glissaient par petits groupes isolés sous les arcades des Procuraties. Les rares spectateurs qui n'étaient pas étrangers trahissaient par leur chevelure blonde, leur figure carrée, leur origine tudesque. Aucun visage de femme ne paraissait aux fenêtres, et cependant le spectacle des beaux uniformes portés par de jolis officiers est apprécié dans tous les pays du monde par la portion la plus gracieuse du genre humain. Venise, dépeuplée subitement, ressemblait à ces villes orientales des contes arabes ravagées par la colère d'un magicien.

" Ce vacarme dans ce silence, cette agitation dans ce vide, cet immense déploiement de forces dans cet isolement avaient quelque chose d'étrange, de pénible, d'alarmant, de surnaturel. Ce peuple qui faisait le mort tandis que ses oppresseurs exultaient de joie, cette ville qui se supprimait pour ne pas assister à ce triomphe, nous firent une impression profonde et singulière. Le non-être élevé à l'état de manifestation, le mutisme changé en menace, l'absence ayant signification de révolte, sont une de ces ressources du désespoir où le despotisme pousse l'esclavage. Assurément une luée universelle, un cri général de malédiction contre l'empereur d'Autriche n'eût pas été plus énergique.

" Ne pouvant protester autrement, Venise avait fait le vide autour de la fête et placé la solennité sous une machine pneumatique.

" Le soir, il n'y avait personne au café Florian! Ceux qui ont habité Venise peuvent seuls se faire une idée de la signification immense de ce petit fait. Les marchands de bouquets, les vendeurs de caramel, les ténors, les montreurs d'ombres chinoises avaient disparu. Personne sur les chaises, personne sur les bancs, personne sous les galeries; personne même à l'église. Nous ne savons même pas si ce soir-là on alluma les petits cierges aux madones des carrefours.

" La musique de la retraite joua *in deserto* une magnifique ouverture, une musique allemande pourtant! et une ouverture de Weber, s'il nous en souvient bien!

" Ne sachant que faire de la fin de cette lugubre soirée, nous entrâmes au théâtre Apollo; la salle avait l'air de l'intérieur d'un columbarium. Les loges vides et noires semblaient les niches dont on avait retiré les cercueils; quelques escouades de Hongrois garnissaient à demi les banquettes nues. Une douzaine de fonctionnaires allemands, flanqués de leurs femmes et de leurs petits, tâchaient de se multiplier et de simuler le public absent; mais, les soldats défilés, l'énorme salle ne contenait pas cinquante spectateurs. Une pauvre troupe jouait tristement et à contre-cœur une insipide traduction de pièce française devant une rampe fumeuse. Une tristesse froide, un ennui mortel vous tombait de la voûte sur les épaules, comme un manteau humide et glacé. Cette salle sombre, à la barbe des Autrichiens, portait le deuil de la liberté de Venise.

" Le lendemain, la brise de la mer avait emporté l'odeur de la poudre. Les colombes, rasurées, neigeaient par vols sur la place Saint-Marc, et tous les Vénitiens se bourraient de glaces avec affectation au café Florian."

Comme l'a dit dernièrement un éloquent prédicateur canadien, toute autre affaire s'efface devant la question romaine, question qui intéresse deux cent millions de catholiques répandus dans l'univers entier. Si énergique que soit la résistance du jeune roi de Naples, si émouvante que soit la perspective d'une nouvelle guerre européenne que pourraient entraîner ou la question d'Orient, ou celle de la Vénétie, si importants que soient les événements qui viennent de se passer en Chine, où les Anglais et les Français ont encore une fois tiré raison du *Fils du Soleil*, rien de tout cela n'excite autant d'intérêt que la situation actuelle de Pie IX, réduit à la ville de Rome et placé sous la protection d'un empereur dont les vœux et les projets sont un mystère pour ceux même qui l'approchent de plus près.

Au milieu d'une anxiété aussi vive et aussi générale, c'est pour dire le moins, une bien frappante coïncidence que le retour au catholicisme d'une nation toute entière, celle des Bulgares, qui se compose de quatre millions d'hommes. Ce peuple, qui avait fait partie de l'empire de Byzance, devint ensuite tributaire de la Turquie. Convertis au christianisme par St. Cyrille et St. Méthode, les Bulgares avaient suivi les Grecs dans leur schisme.

Nous avons parlé, dans notre dernière *Petite Revue*, d'un service funèbre célébré à St. Patrice pour les morts de l'armée du général Lamoricière, que M. Guizot a si noblement appelés les *premiers martyrs de l'honneur européen*. Cet exemple a été suivi dans les autres églises de Québec et de Montréal. Rien n'était plus imposant que la solennité qui a eu lieu à cette occasion à Notre-Dame, le 25 Novembre.

Les diverses sociétés catholiques littéraires et charitables s'étaient donné rendez-vous à l'Institut Canadien Français, à sept heures du soir. Elles formèrent une procession et se rendirent, au son d'une marche funèbre et à la lueur des flambeaux, à la grande basilique, déjà encombrée d'une foule qui ne saurait être estimée à moins de dix mille personnes. L'église, tendue de noir; le catafalque élevé au centre de la nef, entouré de trophées militaires et gardé par des officiers de la milice canadienne, les sons majestueux de l'orgue, un des plus puissants qu'il y ait en Amérique; la demi-obscureté que laissent flotter les lueurs vacillantes d'une multitude de cierges; tout concourait à faire naître l'émotion la plus vive et la plus religieuse. L'office se composa du *Dies iræ* de Mozart, du *De Profundis* et du *Libera*. L'oraison funèbre fut prononcée par M. Désaulniers, supérieur du Collège de St. Hyacinthe, et l'absoute fut faite par Mgr. l'Evêque de Montréal.

On ne saurait donner une meilleure idée de cette cérémonie qu'en disant, comme un journal anglais de cette ville, qu'il est impossible d'imaginer un spectacle plus beau et plus triste à la fois: "*Scene so sad and fair.*"

## ANNONCE.

### DICTIONNAIRE DE WORCESTER,

GRAND IN-4,

### "WORCESTER'S ROYAL QUARTO DICTIONARY,"

EDITION ILLUSTRÉE.

1854 pages; 20,000 nouveaux mots et définitions; 10,000 articles excellents sur les synonymes et 1000 jolies vignettes.

Cet ouvrage est entièrement nouveau et tous les nouveaux mots et synonymes, ainsi que les vignettes, sont convenablement placés. C'est le plus récent et le plus grand dictionnaire qui soit publié en Amérique.

A vendre, à Montréal, en Gros et en Détail, par

B. DAWSON ET FILS,

HICKLING, SWAN & BREWCE,

Editeurs,

131, rue Washington, à Boston

Montréal, Septembre 1860.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix: un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Education à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Education une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.

On s'abonne, pour cinq CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur.

On s'abonne pour cinq CHELINS par année au "Lower Canada Journal of Education, rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. James Phelan, assistant-rédacteur.

Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq CHELINS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Des Presses à Vapeur d'Eusèbe Sénécal, 4, Rue Saint Vincent, Montréal.